

**Prolongement
ligne bleue**

**Commission publique sur le prolongement
de la ligne bleue du métro de Montréal**

**Opinions présentées à la commission
Séance d'expression des opinions du 2 mars 2020**

Table des matières

Par ordre de présentation :

Mireault, Francis – Comité promoteur du logement social de Saint-Léonard	3
Dalbé, Sylvie – Action dignité de Saint-Léonard	4
Sweetnam Holmes, Christopher– Groupe Mach	5
Phaneuf, Eric	6
Garneau, Vincent – Accueil aux Immigrants de l’Est de Montréal.....	8
Miranda, Luis – Arrondissement d’Anjou	9
Gogluska, John.....	10
Bozzo, Pietro – Maison de la famille de Saint-Léonard	11
Moussaoui, Issam – Concertation Saint-Léonard	12
Abdeddaim, Sabrina – Maison de jeunes Le Zénith de Saint-Léonard	13
Beverley, Jacques – Club de Basketball St-Léonard – DOD-Basketball.....	13
Raptis, Dimitrios.....	14
Mirarchi, Antonio.....	17

Mireault, Francis – Comité promoteur du logement social de Saint-Léonard

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Opinion écrite présentée ci-dessous.



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard

LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE
Une occasion de répondre à plusieurs besoins du quartier

**Mémoire présenté dans le cadre des consultations publiques de la STM
concernant le prolongement de la ligne bleue**

5 mars 2020

QUI SOMMES-NOUS?

Le Comité promoteur du logement social (CPLS) de Saint-Léonard est une concertation regroupant divers organismes préoccupés par les besoins des locataires. Sa mission principale est le développement du logement social, notamment pour les familles et les personnes âgées.

Existant depuis 2002, le CPLS a aussi pour mandats de contribuer à préserver le parc locatif actuel ainsi que d'améliorer les conditions de logement et la qualité de vie des ménages à revenus modestes en favorisant l'accès à des logements à prix modiques. Dans une perspective de sensibilisation et d'éducation, le CPLS initie des recherches sur divers aspects reliés au logement social.

NOS MEMBRES



NOS PARTENAIRES



TABLE DES MATIÈRES

Recommandation principale du CPLS.....	1
Recommandation complémentaire du CPLS.....	1
Portrait du logement à St-Léonard.....	2
Une occasion à ne pas rater pour la Ville de Montréal	5
Une occasion à ne pas rater pour l'arrondissement de St-Léonard.....	6
Des édicules à fonction sociale et communautaire.....	6
Le logement social comme outil de revitalisation	8
Des édicules comme vitrines du Saint-Léonard de demain.....	9
Pôle Aîné	10
Pôle Famille	11
Pôle Jeunesse.....	12
BIBLIOGRAPHIE	13
ANNEXES.....	15
Annexe 1 : Édicule du métro Rosemont.....	15

Recommandation principale du CPLS

Considérant les besoins immenses en logement social, le phénomène de spéculation entourant le prolongement de la ligne bleue, ainsi que les engagements pris par la Ville de Montréal et l'arrondissement de Saint-Léonard au niveau du développement du logement social.

Le CPLS recommande :

- ❖ Que la Ville de Montréal réserve les édicules de métro pour des projets à des fins sociales et collectives grâce à la cession des droits aériens pour le développement de logement social et de locaux communautaires.

Recommandation complémentaire du CPLS

- ❖ Que la Ville de Montréal utilise son droit de préemption pour créer une réserve foncière dans le secteur Jean-Talon Est afin de favoriser le développement de logement social. Considérant la sous-utilisation des grands espaces de stationnement, il est recommandé d'en récupérer une partie afin de bâtir du logement social et communautaire.

Portrait du logement à St-Léonard

Alors que l'arrondissement regroupe 3,3 % des ménages locataires de la Ville ayant des difficultés à se loger, que 985 personnes sont inscrites sur la liste de l'OMHM pour l'accès à un HLM et que les besoins sont estimés à plus de 2100 logements sociaux supplémentaires, on y retrouve seulement 407 unités à l'heure actuelle, classant l'arrondissement au 17^{ème} rang sur 19.

De ces 407 unités représentant que 0,7% des logements sociaux de Montréal, la vaste majorité (306 unités) sont sous forme de HLM (Habitations Émilien-Gagnon et Gérard-Poitras), alors qu'on ne retrouve que deux coopératives d'habitation dans le quartier (36 et 47 unités) et aucun OSBL d'habitation. La construction actuelle de la coopérative de solidarité Les voisins de Viau-Robert (195 unités) ferait monter ce total à 602 logements sociaux, ce qui reste encore trop peu.

Répartition des logements sociaux et communautaires, 2018			
Territoire	Logements	%	Classement
Le Sud-Ouest	8 654	14,1	1
Ville-Marie	8 303	13,6	2
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	7 332	12,0	3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	5 494	9,0	4
Rosemont-La Petite-Patrie	5 435	8,9	5
Ahuntsic-Cartierville	4 239	6,9	6
Le Plateau-Mont-Royal	3 999	6,5	7
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 940	6,4	8
Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	2 451	4,0	9
Montréal-Nord	1 673	2,7	10
Lachine	1 578	2,6	11
Pierrefonds-Roxboro	1 517	2,5	12
Verdun	1 381	2,3	13
LaSalle	1 353	2,2	14
Saint-Laurent	943	1,5	15
Anjou	410	0,7	16
Saint-Léonard	407 (602)	0,7	17
Outremont	93	0,2	18
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	12	0,0	19
Ville de Montréal	59 214	96,8	

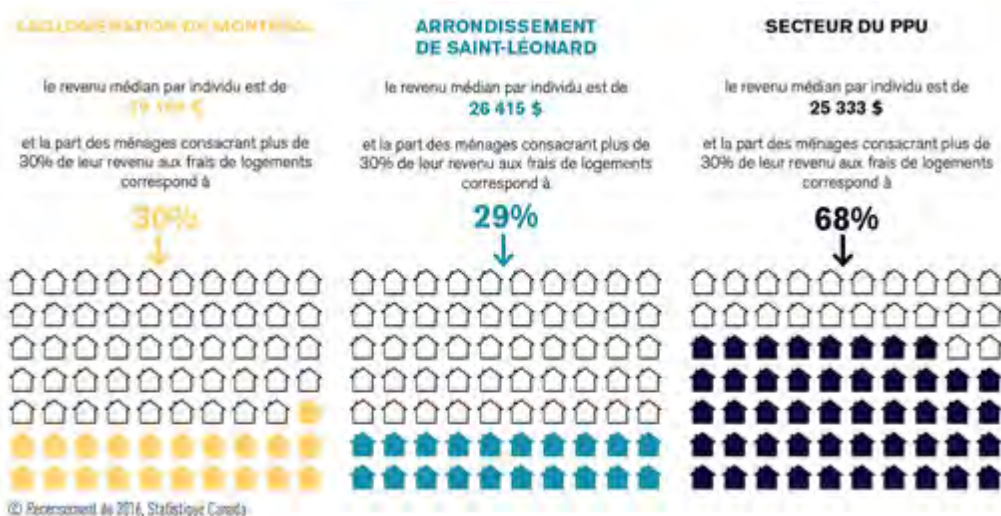
Source : Montréal en statistiques, Avril 2018.

Avec un des indices de défavorisation les plus élevés de Montréal, l'ampleur de la réalité léonardoise est d'autant plus préoccupante lorsque l'on s'attarde au maigre parc immobilier social et au nombre de ménages ayant des besoins impérieux en logement. Selon la SCHL, un ménage éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation est non conforme à au moins une des normes d'acceptabilité suivante : abordabilité, taille et qualité. Comme il sera démontré, les ménages locataires léonardois se retrouvent trop souvent à consacrer une part trop élevée de leurs revenus pour un logement de taille insuffisante qui nécessitent des réparations – rendant ainsi leurs besoins d'autant plus criants.

Pourcentage de ménages locataires selon la part de leur revenu consacrée aux dépenses de logement, en 2016			
Payent 30% et plus	Payent 50% et plus	Payent 80% et plus	Loyer médian
30,0%	12,0%	5,0%	804\$
Selon le principal soutien financier			
35,0%	13,6%	4,9%	Femme
26,1%	10,8%	5,1%	Homme

Source : Commande spéciale du FRAPRU, Statistique Canada, Recensement 2016

Alors que 64,9 % des ménages de l'arrondissement sont locataires et que 30 % de ceux-ci (6000 ménages) paient plus de 30 % de leurs revenus en dépenses de loyer, ce chiffre prend des proportions effarantes (68 %; présentation Provencher & Roy) lorsqu'on se concentre sur le secteur du Programme particulier d'urbanisme (PPU) Jean-Talon Est – d'autant plus alarmant alors qu'il est l'un des plus densément peuplé sur l'île de Montréal. En regardant de plus près, c'est 2405 ménages qui engouffrent plus de 50% de leurs revenus pour se loger, alors que 1005 ménages y consacrent plus de 80%, plaçant ceux-ci en situation de grande vulnérabilité et à risque d'itinérance.



Les principaux besoins à combler dans le quartier proviennent de deux principaux constats, celui de la pénurie de grands logements pour les familles et l'inaccessibilité de logements à loyer abordable pour les personnes âgées. En effet, le logement apparaît comme un des plus importants facteurs de vulnérabilité chez les jeunes (0 à 24 ans) et les aînés (65 ans et +) qui représentent ensemble 50,1% de la population. Plus de 16 % de la population est en situation de faible revenu et on recense 3 660 jeunes, soit l'équivalent de 20,5 % des 0 à 17 ans, qui font partie des ménages en situation de faible revenu.

L'arrondissement compte 14 760 familles avec enfants, ce qui représente un gain de 1 615 familles avec enfants entre 2001 et 2016 (croissance de 5,7%). Les familles avec enfants équivalent à plus des deux tiers des unités familiales et celles avec 2 enfants ou plus à 56,3%. On compte également

4445 familles monoparentales sur le territoire (30 %). Les femmes, qui comptent pour 52,7% de la population, consacrent une part encore plus importante de leurs revenus à ces fins (35% paient plus de 30% pour se loger). Avec plus de 4000 familles monoparentales dans le quartier, et une surreprésentation des femmes comme soutien financier principal pour ce type de ménages, le portrait est plus que préoccupant.

Pour ce qui est des ménages qui ont choisi de faire de Saint-Léonard leur terre d'accueil, le portrait n'est pas mieux alors que 39,3% des ménages ayant immigré depuis 2011 se retrouvent à consacrer plus de 30% de leurs revenus pour se loger. D'autant plus important qu'on observe une croissance de 8,1% de la population immigrante depuis 2011, dont 20,4% de ceux-ci étant des nouveaux arrivants.

Afin de retenir ces nouveaux ménages et de répondre à leurs besoins résidentiels, nous devons faire en sorte que les familles puissent trouver des logements de taille suffisante, ce qui n'est pas le cas pour 15,8% des ménages locataires. Un chiffre qui grimpe à 34,4% pour les nouveaux arrivants, ce qui doit être adressé rapidement afin de permettre une meilleure inclusion de ces nouveaux résidents et de leurs enfants.

Portrait des besoins en logement des ménages locataires, en 2016		
		Nouveaux arrivants*
Taille insuffisante	15,8%	34,4%
Manque une chambre à coucher ou plus	13,9%	30,5%
Manque deux chambres à coucher ou plus	1,8%	4,1%
Source : Commande spéciale du FRAPRU, Statistique Canada, Recensement 2016		
*Selon principal soutien financier est issu de l'immigration récente (depuis 2011)		

Les données des Rapports sur le marché locatif, publiées en 2019 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), démontrent que c'est dans la RMR de Montréal que le coût moyen des loyers a le plus augmenté et que le taux d'inoccupation a atteint son niveau le plus bas depuis 2004 : 1,9%, soit bien en dessous du seuil d'équilibre de 3 % reconnu par la SCHL. Le secteur Saint-Léonard/Anjou ne fait pas exception à cette règle alors que les taux d'inoccupation pour les appartements d'une chambre (0,9) et de 3 chambres et plus (0,6) sont très préoccupants.

Pour les résidents de longue date, aucun OSBL ne leur assure une alternative aux résidences pour aînés inabordables bien que Saint-Léonard représente le 2^{ème} arrondissement avec le plus de personnes âgées de 65 ans et plus (plus de 20%). Connaissant l'importance sur la santé mentale, cognitive et physique du maintien des aînés dans leur milieu de vie, cette situation est intenable, surtout lorsqu'on considère que 42,5% des aînés payaient plus de 30% de leurs revenus en loyer en 2016 et 50,6% des personnes de 65 ans et plus avaient un revenu inférieur à 20 000\$ en 2011.

Il y a actuellement 192 logements pour aînés de l'office municipale d'habitation à St-Léonard, ce qui est trop peu considérant la problématique entourant l'accès à des résidences pour aînés abordables. En effet, les problématiques physiques liées à l'âge poussent les aînés à quitter leur logement non adapté, mais malheureusement le coût mensuel des résidences privées n'est pas à considérer comme un choix de transition.

Une occasion à ne pas rater pour la Ville de Montréal

Avec l'avènement de la ligne bleue sur le territoire de Saint-Léonard, il est du devoir de l'arrondissement de St-Léonard et de la Ville de Montréal de prendre des mesures afin de maintenir les loyers à un niveau acceptable, alors que la spéculation immobilière et l'augmentation de la valeur des propriétés entraîneront une augmentation certaine des loyers et des valeurs foncières dans les alentours.

La construction de nouveaux logements sociaux est une solution durable et structurante aux problèmes d'accès au logement pour les personnes à faible et modeste revenus; c'est un actif collectif venant diversifier l'offre de logements accessibles à tous, permettant de contrer la hausse (spéculative) des valeurs foncières tout en contrôlant la hausse des loyers due à la pénurie de logements.

Comme en témoigne la mise en place d'un programme particulier d'urbanisme pour la rue Jean-Talon Est et le lancement du plan stratégique Vision 2030, Saint-Léonard est à la croisée des chemins alors qu'une grande transformation se prépare. La revitalisation du secteur et le prolongement de la ligne bleue représentent une opportunité pour l'arrondissement de Saint-Léonard et la Ville de Montréal de réaffirmer, par le biais d'engagements concrets, leur désir de renforcer l'offre en logements sociaux et de créer des milieux de vie permettant la rétention des familles sur l'île.

Bien que nous soulignons l'ambition de la Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021 de la Ville de Montréal, nous sommes forcés de constater qu'aucune construction de logement social et abordable à St-Léonard n'a été mis de l'avant alors que les besoins y sont criants. Malgré le Règlement pour une métropole mixte mis de l'avant, les contraintes de zonage et de grandeur des terrains situés dans le secteur de la rue Jean-Talon Est ne permettrait pas de développer des projets d'inclusion de logement social (barème de 150 logements pour inclusion sur site). En ce qui a trait à la situation des logements familiaux, le logement social représente le type de tenure le plus à même d'inclure des logements de grande taille qui soient (et restent) abordables.

Ce faisant, la Ville de Montréal se devra d'utiliser les autres leviers à sa disposition afin de favoriser un développement inclusif et social de cet artère majeur. Que ce soit via son droit de préemption, l'utilisation du Fonds de contribution à l'inclusion ou bien grâce à son règlement d'emprunt pour l'achat d'immeubles ou de terrains à des fins de développement de logements sociaux et communautaires, la Ville a les outils en sa possession. Elle se doit de les mettre en œuvre.

Le meilleur moyen de s'assurer que le développement immobilier et commercial qui accompagnera la venue de la ligne bleue soit équitable et puisse permettre aux citoyens y habitant déjà d'y rester est la réservation de sites dédiés au développement de coopératives et d'OSBL d'habitation, à commencer par les édifices de métro qui représente en théorie un coût d'acquisition nul.

Une occasion à ne pas rater pour l'arrondissement de St-Léonard

À l'heure où la Ville de Montréal cherche à développer du logement social, abordable et familial en grande quantité, l'alternative d'utiliser les édicules de métro, en raison du coût théoriquement nul d'acquisition du terrain, est une avenue de choix. C'est également une occasion en or pour l'arrondissement de St-Léonard de mettre en action les nombreux plans proposés au cours des dernières années, notamment dans la Vision 2030 de son plan stratégique et dans les documents du Programme Particulier d'urbanisme (PPU) pour la rue Jean-Talon Est.

Le logement social peut non seulement se construire selon une diversité de typologies d'habitation et de modes de tenure, mais il représente également un outil hors pair permettant le développement de la rue Jean-Talon Est selon plusieurs stratégies différentes. Alors que trop souvent on limite le potentiel de développement du logement social à la disponibilité de terrains vacants, de nombreuses expériences montréalaises montrent bien qu'il existe de nombreuses manières d'en développer sur des sites qui à première vue auraient été écartés d'emblée.

Que ce soit par l'achat/rénovation d'immeubles vieillissants, le changement de vocation de certains immeubles ou terrains (qu'ils soient publics, commerciaux ou industriels) ou bien la transformation d'espaces de stationnement en milieu de vie, le développement du logement social n'a que pour seules limites la créativité et l'implication des acteurs clés, avec les citoyens en son cœur.

En 2019, le CPLS a été identifié comme un partenaire afin de s'assurer de l'intégration du logement social, abordable et familial dans la foulée du PPU pour la rue Jean-Talon Est, notamment par l'identification des opportunités de construction (Action 30, fascicule 9 du document sur les consultations publiques). Selon nous, le prolongement de la ligne bleue offre à lui seul l'opportunité de répondre à plusieurs besoins du quartier grâce à la valorisation des trois édicules de métro à des fins communautaires et sociales.

Des édicules à fonction sociale et communautaire

Tel que développée plus amplement à la prochaine section du mémoire, la proposition de création de trois pôles communautaires et sociaux au-dessus des édicules principaux des futures stations de métro incluant à la fois des locaux pour les organismes du quartier et du logement social permettrait de rejoindre plusieurs orientations stratégiques de l'arrondissement de St-Léonard tout en offrant un projet concret de développement structurant et durable.

L'évaluation de l'offre en habitation dans l'arrondissement nous permet en effet de conclure que **renforcer l'offre en logements locatifs sociaux et abordables (Vision 2030)** doit être une priorité pour l'arrondissement. De jumeler cette offre en logement social avec la création de locaux communautaires permettrait de faire une pierre deux coups en permettant de ***maintenir, consolider et enrichir les liens distinctifs tissés entre l'arrondissement et le milieu communautaire***, tout en favorisant une ***croissance de l'activité communautaire sur le territoire (Vision 2030)***.

Tel que mentionné dans le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, l'arrondissement de St-Léonard a comme objectif d'aménagement de ***favoriser l'accroissement du stock de logements abordables de qualité en participant à tout programme d'aide à la construction et à la rénovation de logements sociaux ou abordables***. À ce propos, le financement par les trois volets du programme Accès Logis permet la construction de logements sociaux selon diverses clientèles répondant aux besoins énoncés plus tôt. Alors que son Volet 1 (famille, couple et individu seul) permettrait de ***favoriser la construction de logements abordables de qualité pour les familles (PPU Jean-Talon Est)***, le Volet 2 (personnes âgées) permettrait la ***consolidation de l'offre de service pour de l'hébergement adapté aux personnes âgées (Vision 2030)***.

Afin de ***maximiser le potentiel des retombées générées par le prolongement de la ligne bleue du métro (Vision 2030)***, la ***revitalisation de quartiers et de secteurs commerciaux (Vision 2030)*** doit se baser à la fois sur le respect de la population y habitant déjà, sur une mixité de l'offre en habitation incluant du logement social ainsi que sur une plus grande inclusion des organismes communautaires du quartier. Le secteur du PPU Jean-Talon Est présente à ce titre plusieurs opportunités de développement de logement social et doit faire l'objet d'un ***redéveloppement et d'une densification autour des stations et sur les terrains sous-utilisés (PPU Jean-Talon Est)*** afin de répondre aux besoins de logements familiaux tout en assurant une meilleure inclusion des besoins d'une population vieillissante

Si ***revitaliser et augmenter l'attractivité des principales artères du territoire (Vision 2030)*** passe notamment par la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments, nous croyons qu'elle doit avant tout se baser sur les citoyens qui font de ces artères des milieux de vie stimulants. À ce niveau, le secteur Jean-Talon Est présente une grande proportion de ménage d'une seule personne, ce qui fait en sorte qu'une des priorités doit être ***d'attirer des familles ayant des enfants d'âge scolaire (PPU Jean-Talon Est)*** afin de revitaliser la vie de quartier et rendre l'artère plus vivante.

Le coût du logement étant à la fois la dépense la plus importante d'un ménage tout en étant incompressible (contrairement à d'autres dépenses comme les vêtements ou la nourriture par exemple), cet état de choses limite grandement la capacité des citoyens à combler convenablement leurs besoins de base, et encore plus à améliorer leurs conditions de vie. Le logement social apparaît comme une manière structurante de ***subvenir aux besoins de la population en offrant de l'aide aux logements (PPU Jean-Talon Est)*** qui dépasse le cadre individuel.

Le logement social contribue à relever le pouvoir d'achat des ménages en diminuant la part des revenus affectés au paiement du loyer et contribuera à ***revitaliser et dynamiser les zones économiques actuelles (Vision 2030)*** en permettant aux citoyens d'avoir une plus grande flexibilité financière. Les sommes ainsi libérées peuvent être utilisées dans l'achat de biens et services de première nécessité dans les commerces et les services de proximité. Non seulement, cela augmenterait le revenu disponible pour les biens de première nécessité, cela représente également une manière de ***rééquilibrer la demande pour les biens plus réfléchis (PPU)***.

Le logement social comme outil de revitalisation

Le logement social permet aussi la revitalisation du parc de logement locatif vieillissant, la valorisation du patrimoine immobilier et la reconstitution du tissu urbain dans des quartiers en pleine transformation tel que Saint-Léonard. La construction de nouveaux logements sociaux et l'amélioration des bâtiments déjà existant sur cette artère vitale permettrait également une **amélioration des interfaces entre les bâtiments de différentes hauteurs (PPU Jean-Talon Est)** tout en participant à la diversification de l'offre résidentielle.

Sans compter qu'avec les plus hauts standards NOVOCLIMAT exigés, l'arrondissement s'assurerait ainsi **que tous les nouveaux logements sociaux et abordables répondent aux impératifs de qualité établis dans la réglementation d'urbanisme (Plan d'aménagement)**. Le volet achat/rénovation permet quant à lui de rénover et revitaliser certains immeubles, préservant ainsi le parc de logement locatif déjà existant. Certains édifices ayant besoin de réparations majeures pourraient aussi être acquis par la Ville de Montréal, en concertation avec l'arrondissement, afin d'être rénovés et convertis en logements abordables pour les familles ou les aînés du secteur.

Pourcentage des logements locatifs, selon leur année de construction	
Avant 1961	16,9%
Entre 1961 et 1970	33,7%
Entre 1971 et 1980	29,9%
En 1981 et après	19,4%
Logement ayant besoin de réparations majeures	1 245 (6,2%)

Source : Commande spéciale du FRAPRU, Statistique Canada, Recensement 2016

Considérant la difficulté que semble poser l'entretien des immeubles de plus en plus vieillissants (64 % des logements construits entre 1961 et 1980) et avec plus de 1425 ménages dont le logement a besoin de réparations majeures, le logement social représente une belle solution face à **l'état avancé de vétusté (Vision 2030) et la détérioration physique du cadre bâti du cadre bâti dans certains secteurs (PPU Jean-Talon Est)**.

Les logements sociaux représentent un outil de redistribution et de développement ayant un impact majeur sur la pérennité du parc de logements locatifs, que ce soit au niveau de l'entretien général et le maintien d'une salubrité satisfaisante. En combinaison avec une **révision et un resserrement des outils réglementaires visant à améliorer la sécurité et la salubrité des logements (Vision 2030)**, le logement social permet de **préserver la qualité du stock de logements existant (Plan d'aménagement)**. En effet, qu'il soit géré via une coopérative ou un OBNL, ce type d'habitation stimule la responsabilisation individuelle et collective, faisant en sorte que le parc immobilier social se dégrade moins rapidement.

Des édicules comme vitrines du Saint-Léonard de demain

Avec le prolongement de la ligne bleue en vue, la Ville de Montréal et l'arrondissement de St-Léonard ont une occasion en or de mettre de l'avant des projets novateurs et adaptés aux besoins du quartier afin de maximiser les retombées positives de son projet de transport en commun. Chacune des trois stations (Viau, Lacordaire, Langelier) prévues à Saint-Léonard pourrait être l'occasion de non seulement résoudre les problèmes de logement identifiés plus tôt, mais également de faire la promotion de pôles novateurs, mobiles, solidaires et structurants permettant la création de milieux de vie prospères et interconnectés.

Clairement, les projets Transit-oriented development (TOD) jumelant à la fois l'habitation et le transport collectif sont des exemples à reproduire aux abords des stations de métro afin d'augmenter la densité des lieux et assurer une optimisation de la mobilité et de la concentration des usages. Toutefois, afin de rendre d'autant plus pertinents ceux-ci, ils se doivent de répondre aux besoins déjà documentés et exprimés de la communauté dans lesquels ils s'insèrent.

À ce titre, le modèle de l'édicule du Métro Rosemont développé par l'Office municipale d'habitation de Montréal (OMHM) en partenariat avec Bâtir son quartier (voir Annexe 1) est un bel exemple de projet mixte alliant à la fois du commercial, de l'habitation et des locaux. Dans ce cas précis, il est prévu de construire un OSBL de 193 logements s'adressant aux personnes âgées, en complémentarité avec des espaces de bureau pour l'OMHM.

En ce qui a trait aux trois pôles proposés (pôle familial, âgé et jeunesse) sur les édicules des futurs métros, l'accent serait mis sur la création de locaux communautaires pour les organismes du quartier et la création de logements sociaux. L'objectif est de créer une synergie entre les services commerciaux, les services communautaires et l'offre en habitation sur les édicules de métro afin de maximiser l'attrait et la pertinence de ces pôles à fonction collective dans l'arrondissement et permettre la création de milieux de vie où tous et toutes peuvent s'épanouir.

Tout en répondant aux besoins criants en logements sociaux, cela participerait à soutenir les organismes dans leur mission et dans la croissance de leurs activités sur le territoire, particulièrement sur la rue Jean-Talon Est où l'absence de centre communautaire se fait sentir alors que de nombreux besoins existent. Le dénominateur commun des trois propositions avancées va dans le sens d'une mixité des usages selon les clientèles desservies comprenant :

- **(1) Un ou deux étages consacrés à des services commerciaux ou publics**
 - o Marchés solidaires, pharmacies et autres produits de première nécessité (définition de la nature des commerces complémentaires selon les clientèles à proximité)
- **(2) Deux à quatre étages consacrés aux organismes communautaires du quartier**
 - o Espace de «co-working», salles de réunion et bureaux permettant d'assurer les fonctions administratives ainsi que les services et activités en lien avec la mission des organismes
- **(3) Six à huit étages de logements sociaux**
 - o OSBL pour âgés, coopérative et OSBL pour familles

En ce qui a trait à l'environnement dans lequel s'insèrent les concepts proposés, l'inclusion d'une station Communauto et Bixi aux abords du métro permettraient de bonifier les transports actifs et diminuer l'utilisation de la voiture. Il serait également primordial d'aménager les espaces publics en façade des métros de sorte qu'ils incluent à la fois des espaces verts et des lieux de rassemblement pouvant être animés et utilisés par les citoyens ou les organismes du quartier. En ce sens, les concepts proposés intègreraient les aménagements nécessaires afin d'assurer une accessibilité universelle, soit l'intégration d'ascenseurs, de rampes d'accès et de toutes autres mesures pertinentes.

Pôle Aîné

Considérant qu'un léonardois sur cinq a plus de 65 ans, que 42,5% des aînés de St-Léonard paient plus de 30% de leurs revenus pour se loger, et que l'offre des résidences privées est inadaptée aux besoins du quartier, la nécessité d'inclure un OSBL d'habitation apparaît comme une nécessité. La possibilité de développer un projet avec ou sans service intégré reste ouverte.



Afin de répondre aux besoins spécifiques, mais non exclusifs de cette population, une offre en services de santé (clinique médicale, pharmacie) devrait être développée afin d'assurer une prise en charge sur place du bien-être de nos aînés. En complémentarité, un accès facile à des produits alimentaires sains et frais permettraient de limiter des déplacements parfois difficiles pour certains d'entre eux. Toutefois, l'épanouissement de nos aînés va bien au-delà de leur capacité à combler leurs besoins de première nécessité. En effet, l'environnement dans lequel ils décident d'habiter se doit de tenir compte de leurs besoins sociaux également.

L'inclusion d'organismes dédiés au bien-être des aînés tel que le Centre des aînés du réseau d'entraide qui offre du soutien psychologique et social ainsi que des activités diverses permettrait de venir compléter l'offre de services. Il est à noter que plusieurs autres organismes du quartier, dont l'Accueil aux immigrants de l'est de Montréal (AIEM), rejoignent également une clientèle de personnes âgées sans que ce soit nécessairement leur mission principale. Plusieurs associations et groupes d'aînés sont également présents dans St-Léonard et bénéficieraient certainement de l'inclusion d'un espace collectif où pourrait se tenir des activités en tout genre permettant de sortir les aînés de leur solitude.

Pôle Famille

Considérant le nombre considérable de familles avec enfants dans le quartier, la rareté grandissante des logements familiaux et abordables ainsi que la nécessité de répondre aux besoins des familles immigrantes ayant choisi de faire de St-Léonard leur terre d'accueil, la nécessité de développer du logement familial abordable apparaît comme une nécessité et permettrait de tisser des liens entre les diverses communautés et favoriser le sentiment d'appartenance au quartier.



L'objectif serait de permettre la prise en charge des besoins et du bien-être des enfants sur place, d'améliorer les conditions des familles tout en assurant un continuum de services permettant une inclusion pleine entière. L'AIEM (inclusion et francisation des personnes immigrantes) et Horizon Carrière (inclusion sur le marché du travail), deux organismes travaillant déjà en synergie, montrent bien la pertinence de regrouper ces services complémentaires sous un même toit afin d'optimiser les interventions.

En complémentarité avec plusieurs autres organismes (Mouvement Fraternité Multiethnique, Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion, Regroupement interculturel, Association haïtiano-canado-québécoise d'aide aux démunis) visant la mise en valeur de la richesse de cette diversité culturelle et la promotion de leurs droits sociaux (Action Dignité), St-Léonard serait d'autant plus inclusif et accueillant.

Afin de compléter cette offre, l'inclusion d'un Centre de la Petite Enfance permettrait aux familles de laisser leurs enfants entre de bonnes mains pendant qu'ils sont en pleines démarches d'installation et d'inclusion dans leur nouveau quartier. À ce titre, l'AIEM et la Maison de la Famille offre déjà des services de garderie qui pourraient représenter une base sur laquelle bâtir ces services essentiels aux familles.

Pôle Jeunesse

Basé sur les mêmes prémisses de besoins en logements familiaux dans le quartier, le pôle jeunesse viserait quant à lui à venir soutenir l'offre communautaire déjà présente sur le pôle familial en la bonifiant et en développant un espace où les adultes de demain auront accès à une panoplie de ressources permettant leur plein épanouissement. Dans ce cas, on parlerait d'un accompagnement du jeune enfant, en passant par l'adolescence, jusqu'à l'âge adulte.



En ce qui a trait au milieu communautaire, il va de soi que la Maison de la Famille serait un acteur incontournable pour les services directs aux familles (halte-garderie, accompagnement parental, aide aux devoirs, référencement pour plusieurs ressources). L'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) pourrait être une belle ressource complémentaire.

Par contre, il ne faut surtout pas oublier d'inclure les organismes offrant des services directement aux jeunes de tous les âges, que ce soit par une offre d'activités et de services de soutien permettant leur épanouissement et leur développement (Maison de jeunes Le Zénith, La zone, Horizon Carrière, YMCA), qu'en canalisant leur énergie dans des activités sportives ou dans des camps d'été (DOD Basketball, Gestion Multisports de Saint-Léonard). À ce titre, un espace pour les jeunes devrait être inclus dans les installations afin qu'ils puissent se rencontrer et échanger tout en ayant le soutien et l'accompagnement voulu en cas de besoin. Idéalement, un centre sportif à proximité serait un ajout de taille à ce pôle jeunesse.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrondissement de Saint-Léonard. 2019 (janvier). *Programme particulier d'urbanisme Jean-Talon Est. Rapport préliminaire*. 31 pages. En ligne. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SLE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/19011_1_DIAGNOSTIC_JEAN-TALON-EST-LR.PDF
- Arrondissement de Saint-Léonard. 2018. « Plan stratégique 2030 ». En ligne. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SLE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN-STATE%CCGIQUE_SAINTEONARD-2030.PDF
- Concertation Saint-Léonard. 2017. « Plan de quartier Saint-Léonard 2017-2021 ». En ligne. <http://concertationstleonard.com/forum-de-developpement-social/plan-de-quartier/>
- Concertation Saint-Léonard. 2015. « Saint-Léonard en 2015. Portrait du quartier ». En ligne. <http://concertationstleonard.com/forum-de-developpement-social/portrait-de-quartier/>
- Loyers des unités : Résidence Le Citadin. <http://www.residencesexcellence.com/residences/citadin/unites> ; Résidences Le 22. <https://www.legroupemaurice.com/residences-pour-personnes-agees/le-22/> ; Résidences Soleil. <https://residencessoleil.ca/liste-des-residences-soleil/manoir-st-leonard>
- Montréal en statistiques. 2018. « Profil sociodémographique. Recensement de 2016. Arrondissement de Saint-Léonard ». En ligne. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_SAINTEONARD%202016.PDF
- Montréal en statistiques. Avril 2018. « Répartition des logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal. Faits saillants et tableaux ». En ligne. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/habitation_fr/media/documents/repartition_des_logements_sociaux_et_communautaires_mars2017.pdf
- Montréal en statistiques. Juillet 2015. *Un portrait des aînés. Arrondissement de Saint-Léonard*. En ligne. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL%20A%CEN%C9%20SAINTEONARD%202011.PDF
- SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement). 2018. « Rapport sur le marché locatif — RMR de Montréal ». En ligne. <https://eppdsrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/cmhc/pubsandreports/rental-market-reports-major-centres/2018/rental-market-reports-montreal-64413-2018-a01-fr.pdf?sv=2017-07-29&ss=b&srt=sco&sp=r&se=2019-05-09T06:10:51Z&st=2018-03-11T22:10:51Z&spr=https,http&sig=0Ketq0sPGtnokWOe66BpquDljVgBRH9wLOCg8HfE3w%3D>
- Statistiques Canada. 2018. « Données du recensement de 2016. Commande spéciale du FRAPRU ». Dossier noir 2018. Logement et pauvreté à Saint-Léonard.
- Statistiques Canada. 2016. « Données du recensement de 2016 ». En ligne. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Ville de Montréal. 2018. Documents préparés par Lapointe, Magno & Associés dans le cadre du « Projet de développement Îlot Métro Rosemont ». Extrait de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 juin 2018. Résolution CM18 0801. Disponible via Forum Mtl urbain. En ligne. <https://mtlurb.com/topic/12614-%C3%AElot-rosemont-environ-10-etages/page/5/?tab=comments#comment-240722>

Ville de Montréal. 2005 (mise à jour mars 2017). *Plan d'urbanisme de Montréal. Partie 2 Chapitre 23. Arrondissement de Saint-Léonard.* En ligne. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLAN_URBANISME_FR/MEDIA/DOCUMENTS/170327_CHAPITRE_23.PDF

ANNEXES

Annexe 1 : Édicule du métro Rosemont



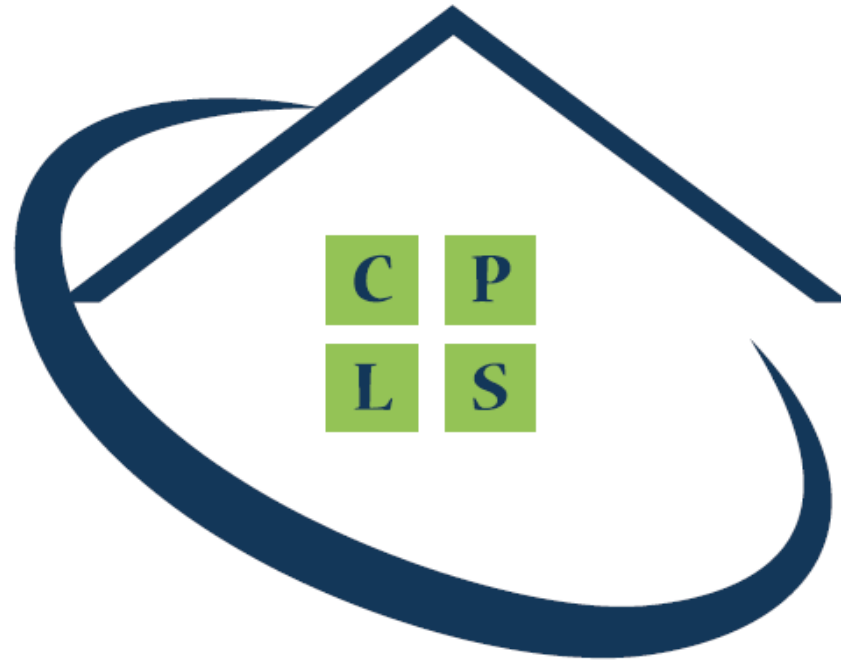
VUE DEPUIS LA RUE ST-DENIS



VUE DEPUIS LA RUE ST-VALLIER



VUE EN VOL D'OISEAU



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard



Nos membres



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard



HORIZON
CARRIÈRE

CJE VIGER | JEANNE-MANCE



Centre des aînés
du réseau d'entraide
de **St-Léonard**

Nos membres



**BÂTIR
SON QUARTIER**



Créer des milieux de
vie solidaires



GROUPE CDH

 Saint-Léonard
Montréal 

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard

Notre principale recommandation



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard

- **Considérant les besoins immenses en logement social, le phénomène de spéculation entourant le prolongement de la ligne bleue, ainsi que les engagements pris par la Ville de Montréal et l'arrondissement de Saint-Léonard au niveau du développement du logement social.**
- **Le CPLS recommande que la Ville de Montréal réserve les édicules de métro pour des projets à des fins sociales et collectives grâce à la cession des droits aériens pour le développement de logement social et de locaux communautaires.**



Quelle est la situation actuelle?



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard

- **Deux Habitations à loyer modique (306 logements)**
 - Habitations Émilien-Gagnon
 - Habitations Gérard-Poitras
- **Deux coopératives (81 logements), et une en construction (195 logements prévus)**



Où se situe Saint-Léonard?



Répartition des logements sociaux et communautaires, 2018

Territoire	Logements	%	Classement
Le Sud-Ouest	8 654	14,1	1
Ville-Marie	8 303	13,6	2
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	7 332	12,0	3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	5 494	9,0	4
Rosemont-La Petite-Patrie	5 435	8,9	5
Ahuntsic-Cartierville	4 239	6,9	6
Le Plateau-Mont-Royal	3 999	6,5	7
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 940	6,4	8
Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	2 451	4,0	9
Montréal-Nord	1 673	2,7	10
Lachine	1 578	2,6	11
Pierrefonds-Roxboro	1 517	2,5	12
Verdun	1 381	2,3	13
LaSalle	1 353	2,2	14
Saint-Laurent	943	1,5	15
Anjou	410	0,7	16
Saint-Léonard	407 (602)	0,7	17
Outremont	93	0,2	18
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	12	0,0	19
Ville de Montréal	59 214	96,8	

Source : Montréal en statistiques, Avril 2018.

Des besoins immenses à combler!



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard

- **65 % des ménages sont locataires.**
- **16% de la population est en situation de faible revenu.**
- **Pénurie de grands logements pour les familles.**
- **Aucun OSBL pour les aînés.**



Des locataires qui paient trop pour se loger!



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard

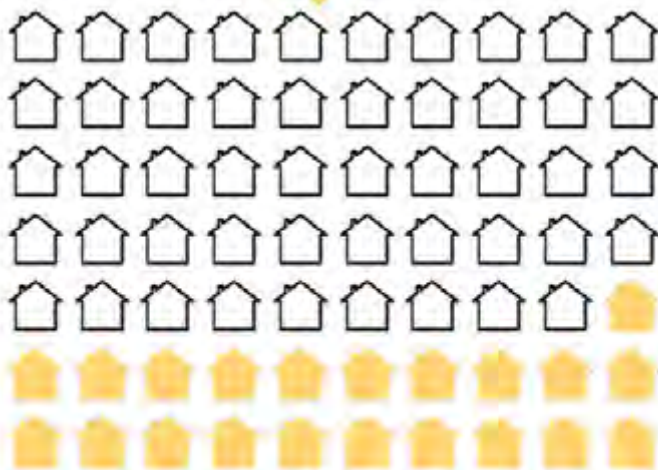
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

le revenu médian par individu est de

29 108 \$

et la part des ménages consacrant plus de 30% de leur revenu aux frais de logements correspond à

30%



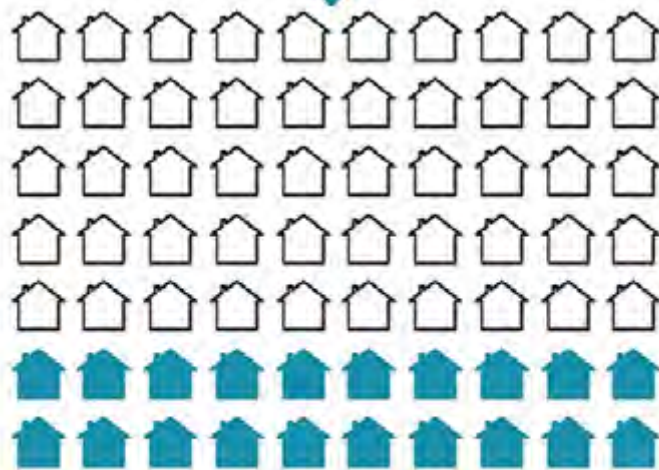
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

le revenu médian par individu est de

26 415 \$

et la part des ménages consacrant plus de 30% de leur revenu aux frais de logements correspond à

29%



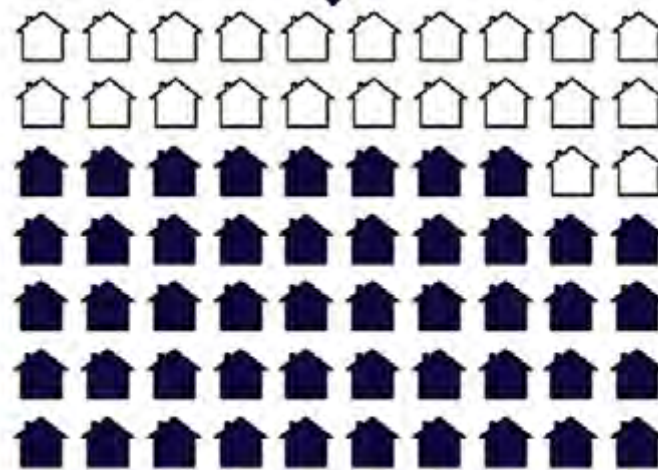
SECTEUR DU PPU

le revenu médian par individu est de

25 333 \$

et la part des ménages consacrant plus de 30% de leur revenu aux frais de logements correspond à

68%



Engagements de la Ville de Montréal



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard

- **Stratégie 12 000 logements sociaux et abordables**



Vision stratégique de l'arrondissement



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard

- **Renforcer l'offre en logements locatifs sociaux et abordables (Vision 2030)**
- **Maintenir, consolider et enrichir les liens distinctifs tissés entre l'arrondissement et le milieu communautaire, tout en favorisant une croissance de l'activité communautaire sur le territoire (Vision 2030).**



Vision stratégique de l'arrondissement



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard

- Favoriser la construction de logements abordables de qualité pour les familles et attirer des familles ayant des enfants d'âge scolaire (PPU Jean-Talon Est)
- Subvenir aux besoins de la population en offrant de l'aide aux logements (PPU Jean-Talon Est)
- Consolidation de l'offre de service pour de l'hébergement adapté aux personnes âgées (Vision 2030).





**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard

Des édicules à fonction sociale et communautaire

Pour mieux combler les besoins du quartier



Pour des édicules de métro collectifs!



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard



- OSBL pour aînés
- Nombre d'unités:
193
- En construction
- Rosemont-Petite-
Patrie
- Bâtir son quartier
- OMHM



Modèle du Métro Rosemont



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard



- OSBL pour aînés
- Nombre d'unités: 193
- En construction
- Rosemont-Petite-Patrie
- Bâtir son quartier
- OMHM



Modèle du Métro Rosemont



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard



- OSBL pour aînés
- Nombre d'unités: 193
- En construction
- Rosemont-Petite-Patrie
- Bâtir son quartier
- OMHM



Des édicules à vocation sociale



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard

- **Une occasion de répondre aux besoins en logement social et en locaux communautaires.**
- **Faire la promotion de pôles novateurs, mobiles, solidaires et structurants permettant la création de milieux de vie prospères et interconnectés.**
- **Maximiser l'usage de terrains à vocation publique et miser sur la mixité des usages.**



Pôle pour aînés



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard



- OSBL pour aînés
- Organismes offrant des services pour aînés
- Commerces: Marché solidaire, pharmacie, produits spécialisés



Pôle pour familles



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard



- OSBL ou coop pour familles
- Organismes offrant des services aux familles (accompagnement parental, référencement, aide aux devoirs, soutien, etc)
- Commerces: marché alimentaire, pharmacie, CPE



Pôle jeunesse



**COMITÉ
PROMOTEUR**
du logement social
de Saint-Léonard



- OSBL ou coop pour familles
- Organismes offrant des activités pour les jeunes (activités sportives, référencement, camp de jour, etc)
- Commerces: équipement sportif, CPE



L'idée vous interpelle?



COMITÉ
PROMOTEUR
du logement social
de Saint-Léonard

- **Inscrivez-vous à notre infolettre!**
- **Facebook: CPLS de Saint-Léonard (bouton « S'inscrire »)**
- **Site web: www.cpls-saintleonard.org**
- **Contactez-nous pour en savoir plus!**
- **Courriel: info@cpls-saintleonard.org**
- **Téléphone: 438-835-2595**



Dalpé, Sylvie – Action dignité de Saint-Léonard

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Opinion écrite présentée ci-dessous.



Action dignité Saint-Léonard

9089A boul. Viau H1R 2V6

514-251-2874

Le prolongement de la ligne bleue sur la rue Jean-Talon Est :

**Pour un développement urbain au profit des locataires
et du logement social!**

Mémoire d'Action dignité de Saint-Léonard

déposé dans le cadre des consultations publiques de la STM

2 mars 2020

Présentation de l'organisme Action dignité Saint-Léonard

Action dignité de Saint-Léonard est un organisme de défense de droit collectif et d'éducation populaire voué à l'amélioration des conditions de vie et de logement, plus particulièrement des ménages en situation de pauvreté, d'exclusion sociale et/ou de discrimination de l'arrondissement de Saint-Léonard, que ce soit les familles immigrantes, les nouveaux arrivants, les personnes seules, les personnes âgées, etc. L'ensemble de nos activités a pour objectif de veiller à la protection et à la salubrité des logements, de faire la promotion du logement social et communautaire, contribuer à son développement et améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes léonardoises.

Pour un développement urbain au profit des locataires et du logement social!

Tel que mentionné par la STM, « Le prolongement de la ligne bleue s'inscrit dans la foulée de la Déclaration du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour revitaliser l'Est de Montréal et vise l'accroissement de la mobilité, le développement économique et l'amélioration des milieux de vie des citoyens qui sont au cœur de cet ambitieux chantier »

Or, il est important que la revitalisation de la rue Jean-Talon Est ne se fasse pas sur le dos des familles locataires léonardoises qui sont à modestes et faibles revenus et que cette revitalisation ne participe pas à un accroissement des inégalités sociales ou encore à l'exclusion des personnes les plus vulnérables.

Notre organisme salue les investissements publics dans le transport en commun pour le prolongement de la ligne bleue notamment parce que les locataires de Saint-Léonard bénéficieront d'une meilleure offre de transport importante pour leur qualité de vie.

Cependant, selon Joanie Fontaine, qui est l'économiste principale chez JLR solutions financières, il est reconnu que : «les transports en communs efficaces, augmentent la valeur des propriétés à proximité.» Elle tire sa conclusion d'une cueillette de données concernant l'annonce du REM qui a eu un impact sur le prix des immeubles dans l'Ouest de Montréal («Hausse des valeurs foncières, hausses trois fois plus élevées qu'en 2015.», La Presse, le 26 juin 2019).

Cet exemple, nous porte à croire que la venue du métro sur la rue Jean-Talon, Est aura, forcément des impacts importants auprès des locataires: Augmentation de loyer au-delà de ce qui est permis par la réglementation actuelle, hausse de reprises de logement ou évictions pour rénovation et subdivision des logements.

C'est pourquoi, la planification du prolongement de la ligne bleue doit nécessairement tenir compte des effets pernicieux prévisibles soit, notamment, l'embourgeoisement des secteurs de Saint-Léonard situés à proximité des prochaines stations. C'est d'autant plus vrai que la pénurie de logement qui sévit à Montréal atteint de plein fouet l'arrondissement de Saint-Léonard, avec un taux d'inoccupation jamais inégalée en 20 ans, soit de 0,0% pour les 3 chambres à coucher, et de 0,2% pour le 2 chambres à coucher. Il faut donc qu'une certaine densification soit permise sur la rue Jean-Talon Est, pour construire du logement, mais pas n'importe lequel. Si on veut créer une réelle alternative aux logements privés qui sont trop chers, il faut augmenter de beaucoup la proportion de logements sociaux. En effet, les logements privés neufs sont hors de prix et ne sont pas une option pour les locataires à revenu modeste, encore moins pour les locataires à statuts précaires et les nouveaux arrivants.

Plusieurs familles avec 2-3-4 enfants se cherchent un logement et n'en trouvent pas à Saint-Léonard. Ces dernières doivent aller en banlieue de Montréal ou encore se retrouver en situation de surpeuplement comme beaucoup de familles de Saint-Léonard et cela n'est pas sans conséquence sur la santé des enfants et le parcours scolaire des plus jeunes et sur la vie de couple.

D'autres parts, selon la SCHL, les rares logements qui s'affichent à louer sur le marché privé en ce moment sont 25 % plus chers que les logements déjà occupés. Un recensement maison fait par notre organisme, à partir des annonces sur Kijiji arrive à un prix de plus de 1300\$ pour un logement de 3 chambres à coucher. Afin de freiner la pénurie de logements locatifs abordables, il faut préserver aussi le parc de logement locatif sur Jean-Talon Est et empêcher la démolition des petits immeubles qui offrent du logement à coût plus raisonnables pour les familles et les personnes seules qui sont nombreuses à Saint-Léonard. L'arrondissement devra plutôt contraindre les propriétaires à rénover leur immeuble et les logements insalubres et ainsi calmer la spéculation immobilière liée à la gentrification urbaine qui sont le lot de trop de quartier

de Montréal. Jamais Action dignité de Saint-Léonard n'a répondu à autant de reprises de logement occupées par des personnes depuis plus de 10 ans, ou encore pour des réparations majeures où le propriétaire demande au locataire de déménager.

Nos recommandations

En lien avec les recommandations du Comité promoteur du logement social de Saint-Léonard, nous désirons apporter quelques pistes de solution au problème du manque de logements à un coût du loyer correspond aux revenus des locataires.

- Réserver les édicules de métro pour des projets à des fins sociales et collectives grâce à la cession des droits aériens pour le développement de logements sociaux et de locaux communautaires qui soient à coût raisonnable.
- Que la Ville de Montréal utilise son droit de préemption pour créer une réserve foncière dans le secteur Jean-Talon Est afin de favoriser le développement de logement social, permettant ainsi de limiter les conséquences négatives de la gentrification du secteur de la rue Jean-Talon, Est.
- Que les grands espaces de stationnement (utilisés à seulement 50-60 %), il est recommandé qu'il soit utilisé uniquement pour le développement de logement sociaux et communautaire.
- Que, dans les coûts de réalisation du projet, des fonds de la STM soient budgétés et versés à la Ville de Montréal de manière à ce que celle-ci puisse faire l'acquisition de terrains situés dans le secteur Jean-Talon Est.

Sweetnam Holmes, Christopher– Groupe Mach

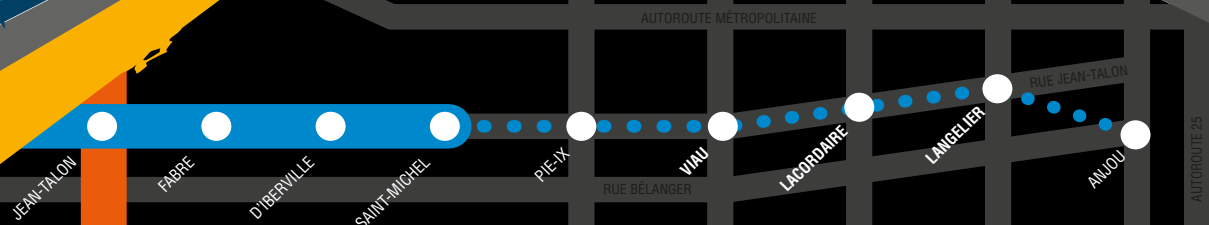
Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Opinion écrite présentée ci-dessous.

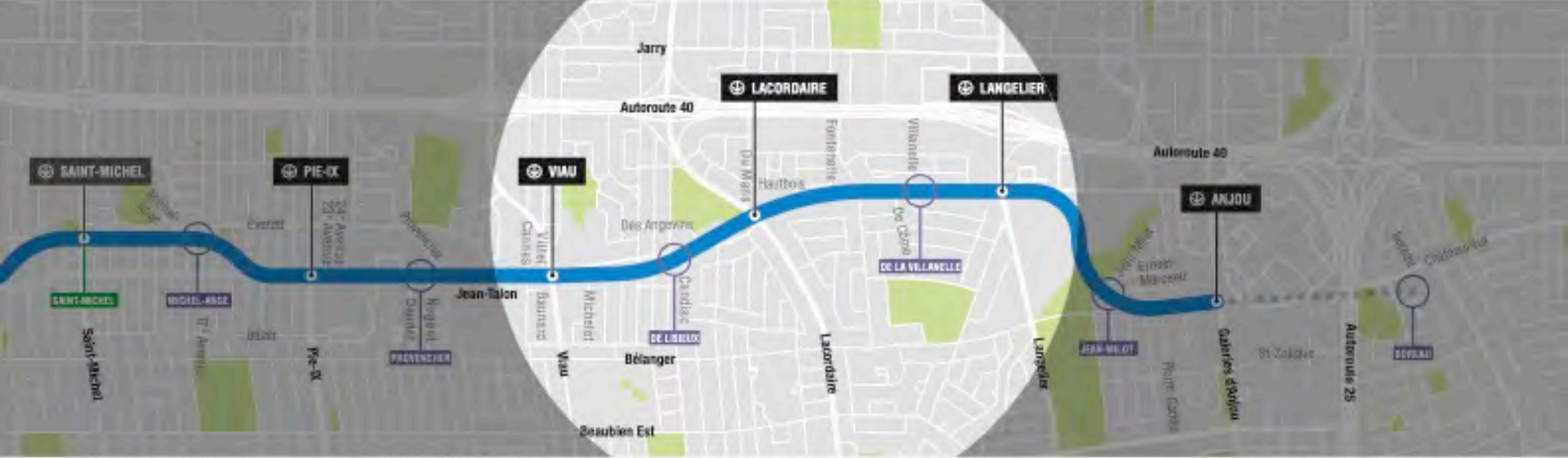
LES 500 PREMIERS MÈTRES

Mémoire présenté à la Société de transport de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le prolongement de la ligne bleue, par Annie Vilandré, architecte et directrice de projets, MACH.

MACH



2 mars 2020



LES 500 PREMIERS MÈTRES

- MACH est très engagé dans ce secteur. Nous détenons des intérêts dans une quinzaine de propriétés à proximité des futures stations « Lacordaire », « Viau » et « Langelier »
- Nous sommes heureux de faire partie du mouvement visant à dynamiser le nord-est de Montréal.
- Nous présentons ici notre réflexion en cinq points.



1

LA BONNE COMBINAISON DENSITÉ + HAUTEUR

- Une opportunité à saisir
- Créer un milieu de vie riche (commerces de proximités, logements locatifs, condos, sociaux, services sociocommunautaires, parcs)
- Suppose que la ville permette les zonages et densité-hauteur appropriées.



Dans les 500 premiers mètres, il faut des Transit-Oriented Development (TOD), hautement densifiés, avec des hauteurs permises pouvant aller jusqu'à 20 étages et une grande mixité d'usages.





2

CONCEPTION PRÉVOYANTE

- Ce qui compte, c'est le champ des possibles, le côté prévoyant.
- Interconnexions souterraines ou encore aériennes.
- Communiquer rapidement les intentions et approches face aux droits aériens.
- Mettre en place des conditions intéressantes.

« *La conception même des stations se doit d'être avant-gardiste. Il faut permettre des accès verticaux vers des complexes d'habitation et une multitude de connexions à un réseau sous-terrain.* »



3

ARCHITECTURE INCARNÉE ET CONCERTÉE

- Dans le contexte de TOD, la notion de place est importante et l'édicule devrait en être le cœur jouer le rôle rassembleur et communautaire qu'avaient autrefois les parvis d'églises.

« Il faut faire preuve d'autant d'audace dans la conception des édicules que dans le design des stations en tant que telles. Les stations doivent comporter une place invitante, chaleureuse et rassembleuse. »



4 COHABITATION MÉTRO + STATIONNEMENT

« Les places actuelles de stationnement ne doivent pas disparaître de la zone visée par le prolongement de la ligne bleue. Il faut les aménager autrement; il en va de la survie de cette zone commerciale régionale. »

- Jean-Talon Est est déjà une artère commerciale d'importance.
- La partie plus à l'est, secteur Anjou et Langelier est une destination commerciale d'échelle régionale pour tout l'est de l'île.
- Même en contexte TOD, cette réalité doit être prise en considération pour maintenir ce pôle.



5

MESURES DE MITIGATION

- Tout mettre en place pour atténuer la douleur et assurer la concertation entre tous les joueurs (gestion horaires bus navette, services police, la circulation-signalisation, les entrepreneurs (stationnements, logistique-livraisons).
- Les attentes des citoyens ont évolué quant a la communication depuis 2002 (dernière extension métro vers Laval).
- Ne pas négliger les impacts sur la survie des commerces et autres activités avoisinants.

« La STM doit réunir périodiquement tous les intervenants autour d'une même table de concertation et déployer une campagne de communication efficace. »

MERCI !



630, rue Saint-Paul Ouest, bureau 600
Montréal QC H3C 1L9

Téléphone : 514 374-6224

Phaneuf, Eric

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Bonjour,

Volet : HISTOIRE, PATRIMOINE ET CULTURE

À l'intérieur d'au moins une des stations de l'arrondissement Saint-Léonard, intégrer au moins une référence à l'Italie, peut-être une mosaïque aux couleurs vert, blanc, rouge.

Volet : INTÉGRATION URBAINE

Le nom des stations. Il devra y avoir des échanges de noms entre la ligne verte et la bleue. Mes suggestions:

- La station Pie-IX devrait devenir Parc Olympique et offrir son nom actuel à la station de la ligne bleue. Ça ferait du sens pour les citoyens, les nouveaux arrivants, les touristes et les jeunes.
- La station Viau devrait devenir Pierre-de-Coubertin et offrir son nom actuel à la station de la ligne bleue. Ça ferait du sens pour les citoyens, les nouveaux arrivants, les touristes et les jeunes.

Volet : RETOMBÉES DU PROJET

Peu, j'habite à proximité de la station Radisson. Donc à moins de travailler à l'Université de Montréal, Sainte-Justine, le HEC ou le Jewish ; peu de chance que j'utilise la station Anjou de façon régulière.

AUTRES ATTENTES

Offrir un accès à la station Anjou à l'Est de l'autoroute 25, c'est un no brainer. Je suggère ici l'ajout d'un édicule à l'Est de l'autoroute 25. Les autres édicules prévus pour la station peuvent rester aux mêmes endroits. Idéalement, il est probablement nécessaire de repousser le quai de la station de 100m ou 200m, difficile pour moi d'évaluer.

Les utilisateurs qui ont une origine ou une destination à l'Est de l'autoroute 25 peuvent en parler, en termes de transport collectif, il y a une énorme différence entre l'Ouest et l'Est de l'autoroute 25, même avec la station Honoré-Beaugrand et malgré les améliorations des dernières décennies. De ne pas ajouter un accès à la station Anjou à l'Est de l'autoroute 25 ne fera qu'accentuer cette différence, ce clash. Dans le même souffle. L'autoroute 25 représente une cicatrice urbaine qui divise l'arrondissement Anjou en deux. Il n'existe pas, à Anjou, de boulevards importants et de lignes d'autobus importantes qui traversent cette cicatrice. Bombardier et Yves-Prévost peut-être, mais rien de comparable à ce qui traverse l'autoroute 40 : Saint-Michel, Pie-IX, Viau, Lacordaire, Langelier, Galerie-D'Anjou. De ne pas ajouter un accès à la station Anjou à l'Est de l'autoroute 25 ne fera qu'accentuer l'impact de cette coupure, cette cicatrice.

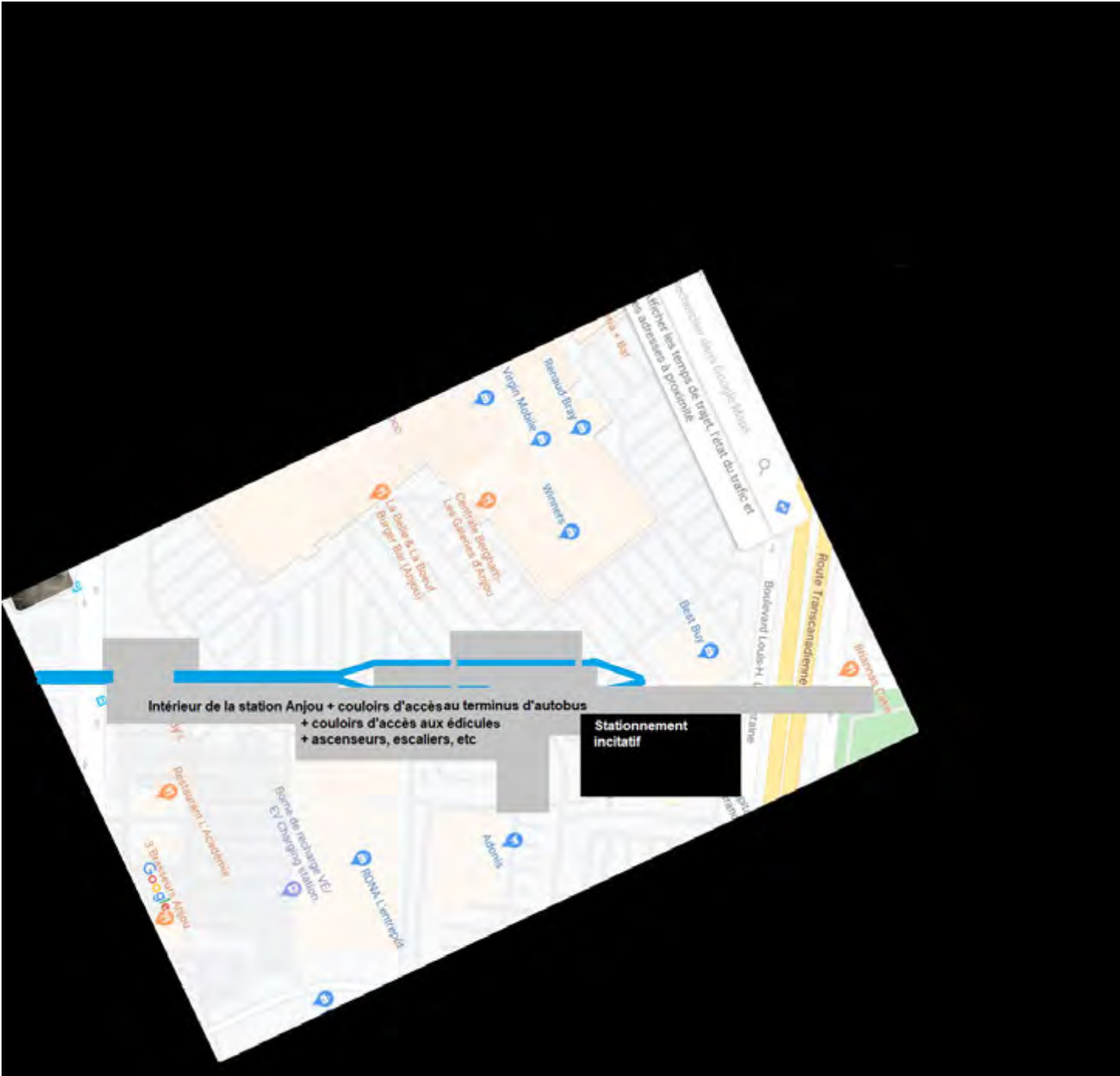
Avec un édicule pour la station Anjou à l'Est de l'autoroute 25, la station Anjou pourrait être le terminus pour les lignes 186, 189 et pourrait être le terminus d'une nouvelle ligne d'autobus pour Ray-Lawson qui sillonnerait les boulevards Châteauneuf, Roi-René, Ray Lawson et Armand- Bombardier. Donc à travers le parc industriel d'Anjou et jusqu'à l'arrondissement Rivière-des- Prairies. Ces options de désengorgement de l'Est de l'autoroute 25 me semblent impossibles sans l'ajout d'un édicule pour la station Anjou à l'intersection de Louis H. La Fontaine et Châteauneuf.

Enfin, je pense qu'il va de soit de prolonger la rue Bélanger jusqu'à l'autoroute 25. Cependant, de faire en sorte que Bélanger rejoigne le boulevard Châteauneuf par pont/viaduc ou par tunnel, je ne suis pas ingénieur mais je pense que ça représente un énorme défi. Il existe aussi l'idée d'une passerelle piétonne pour enjamber l'autoroute 25 entre Bélanger et Châteauneuf. Cependant, au niveau de l'accessibilité, des coûts, des différents enjeux (forts vents, ascenseurs requis, etc.), j'imagine mal une telle option. Un tunnel

piéton avec un édicule de l'autre côté de l'autoroute 25 me semble une option beaucoup plus intéressante surtout à cause du tunnel déjà planifié.

Veillez noter : Ce mémoire nécessite l'expropriation du Adonis et évite possiblement l'expropriation de plusieurs autres commerces tels le Wendy's, le Tim Hortons, L'Académie, le Madisons, les 3 Brasseurs et le McDonald's





Garneau, Vincent – Accueil aux Immigrants de l'Est de Montréal

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Miranda, Luis – Arrondissement d'Anjou

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Gogluska, John

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Bozzo, Pietro – Maison de la famille de Saint-Léonard

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Opinion écrite présentée ci-dessous.



Maison de la famille de St-Léonard

Ma Vision de la Maison de la famille de Saint-Léonard.

Bonjour aux Commissaires de la STM,

J'aimerais avant tout remercier la STM de nous accorder non seulement la chance de vous présenter nos idées sur les espaces émergents dans notre arrondissement, mais aussi de nous donner l'opportunité de développer notre réseau d'hébergement social et des espaces communautaires par le biais de la construction des nouvelles stations de métro de la STM à Saint-Léonard. Cette initiative va non seulement aider la population de notre arrondissement à se déplacer plus facilement avec le transport en commun, mais elle ouvrira des portes sur un développement axé sur les besoins des familles, du réseau de la santé et des services sociaux, du réseau communautaire, des entrepreneurs locaux et pour tous les résidents de notre arrondissement.

En tant que Directeur-général de la seule Maison de Famille à Saint-Léonard, j'assume mon rôle de bien représenter notre communauté de membres qui se chiffre présentement à plus que 300 familles et autant préciser que ce chiffre va grandissant.

En 2021, il faut donc penser à l'avenir. Il s'agirait de penser aux éléments qui nous permettraient de perpétuer et bonifier nos services envers la communauté. La Maison de la famille doit composer avec un défi majeur qui restreint l'étendue des services qu'elle pourrait offrir. En effet, les espaces que nous occupons présentement, gracieuseté de l'arrondissement de Saint-Léonard, ne suffisent pas pour permettre de s'ouvrir vers d'autres horizons. Cette condition est de plus en plus difficilement gérable, compte tenu du besoin patent et croissant de nos membres et de nos usagers.

Idéalement, La Maison de la famille de Saint-Léonard disposerait d'un siège social multiétages. Il s'agirait d'un centre multigénérationnel qui accueillerait des clientèles de 0 à 5 ans dans des halte-garderie et ateliers, et des jeunes de 6 à 18 ans pouvant profiter d'une multitude d'activités éducatives et récréatives. On y trouverait également des services pour les jeunes adultes et un espace pour les personnes âgées qui, à travers des activités intergénérationnelles, auraient l'opportunité de participer à la vie des jeunes.

Un tel centre serait un lieu d'accompagnement sur plusieurs âges de la vie de l'individu. On pourrait ainsi avoir un enfant de deux ans inscrit à notre halte-garderie, continuer à l'âge de 6 à 12 ans dans notre programme « MDFSL après l'école », rejoindre les activités pour les adolescents, utiliser plus tard les espaces pour les jeunes adultes et adultes, et profiter d'espaces pour les aînés. Cette même personne pourrait éventuellement inscrire ses enfants dans les activités appropriées et le cycle reprendrait. Cette assiduité et continuité dans le cheminement favorise le sentiment d'appartenance au milieu et forge l'élan participatif dans la vie du quartier.

Étant donné le besoin de services et support communautaire tellement grand, les familles de Saint-Léonard pourraient ainsi bénéficier de deux points de services, un au nord de l'autoroute 40, dans le Pavillon Wilfred Bastien, et un deuxième au sud de la 40 dans un nouveau bâtiment sur la rue Jean-Talon Est. Ceci permettraient de rejoindre toute les familles sur toute l'étendue du territoire léonardois.

Description des activités de la Maison de la famille

- Ateliers de stimulation pour les enfants
- Halte-garderie (pour les enfants de 9 mois à 5 ans)
- Camps de jour pour les enfants de 3 à 12 ans
- Cafés-causeries (atelier thématique de discussion dédié au parents lors duquel ils partagent leur expérience parentale, apprennent sur les bonnes pratiques dans l'accompagnement du développement intégral de leur enfant, reçoivent des conseils d'experts dans différents domaines).
- Fêtes et sorties familiales
- Ateliers-conférences pour les parents
- Programme de soutien aux apprentissages (espace pour les 6 à 12 ans après l'école où les jeunes sont accompagnés dans l'accomplissement de leurs devoirs et profitent d'activités éducatives, récréatives et sportives).
- Référencement vers des ressources utiles
- Développement de projets avec les partenaires du quartier
- Contribution aux espaces de concertation de Saint-Léonard
- Implication bénévole
- Bambineries animées dans les parcs de l'arrondissement Saint-Léonard (ateliers parents-enfants qui permet aux enfants de 0 à 5 ans de profiter d'activités récréatives, sportives et éducatives. Cet atelier a pour but de renforcer le lien d'attachement entre les parents et leur enfant et raffermir la capacité d'agir).

Moussaoui, Issam – Concertation Saint-Léonard

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Opinion écrite présentée ci-dessous.



Mémoire

L'arrivée de la ligne bleue, une opportunité rêvée pour créer un milieu de vie stimulant!

Déposé à la Société de transport de Montréal et au Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal dans le cadre de la démarche de consultation en lien avec le prolongement de la ligne bleue

Le 5 mars 2020

Table des matières

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE	3
1. Objectif du mémoire	3
2. Présentation de Concertation Saint-Léonard	4
SECTION 2 : PORTRAIT DES BESOINS DU QUARTIER	4
1. Des données qui parlent	4
2. De grands enjeux sociaux	5
SECTION 3 : CONCLUSION	9
Les édicules de métro, une opportunité	9
SECTION 4 : RECOMMANDATIONS	10
Recommandation 1 : Réserver les sites des édicules de la ligne bleue à des fins sociales et collectives grâce à la cession des droits aériens pour le développement de locaux communautaires et de logement social	10
Recommandation 2 : Créer des milieux de vie novateurs, dynamiques et adaptés aux besoins des citoyens	11
Recommandation 3 : Profiter de la transformation de la rue Jean-Talon pour créer des aménagements sécuritaires et utilitaires favorisant les différents modes de transports actifs et collectifs	11
ANNEXE 1 : Membres de Concertation Saint-Léonard	13
ANNEXE 2 : Bibliographie	14

Mémoire

L'arrivée de la ligne bleue, une opportunité rêvée pour créer un milieu de vie stimulant!

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

1. Objectif du mémoire

Le prolongement de la ligne bleue comptera cinq nouvelles stations de métro. De ce nombre, trois sont prévues sur le territoire de Saint-Léonard, dans l'axe de la rue Jean-Talon Est, aux intersections de la rue Viau et des boulevards Lacordaire et Langelier.

Pour réaliser le projet de prolongement de la ligne bleue et en particulier la construction des nouveaux bâtiments (édicules et structures auxiliaires), la Société de transport de Montréal (STM) doit obtenir un règlement du Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal édictant les règles d'urbanisme que la Société doit respecter pour la réalisation des travaux visés¹.

C'est dans ce cadre que Concertation Saint-Léonard dépose un mémoire afin d'interpeller la STM, le Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal et l'Arrondissement Saint-Léonard sur la nécessité d'assurer des fins sociales et communautaires aux édicules ainsi qu'aux projets de développement qui seront construits afin de répondre aux besoins de la population léonardoise, principalement aux personnes plus vulnérables.

Après une brève présentation de Concertation Saint-Léonard, nous présenterons quelques données du portrait de quartier ainsi que des enjeux sociaux ayant des impacts sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Saint-Léonard. Nous terminerons par nos recommandations afin d'assurer la réalisation de pôles novateurs, intégrés, solidaires et structurants permettant la création de milieux de vie dynamiques, prospères et interconnectés.

¹ <https://www.stm.info/fr/sondage/consultations-publiques/prolongement-de-la-ligne-bleue>

2. Présentation de Concertation Saint-Léonard

La Table de quartier de Saint-Léonard est un espace local de concertation intersectorielle et multiréseau rassemblant les différents acteurs du milieu (citoyens, organismes communautaires, institutions, etc.) qui a pour mission de rassembler des citoyens, des groupes et des organismes qui désirent travailler à l'amélioration du mieux-être de la collectivité léonardoise. La table de concertation travaille dans un esprit de collaboration autour de problématiques précises, qui interpellent la communauté. Elle construit sa vision globale avec ses membres et s'assure de mettre les conditions en place pour favoriser un climat d'harmonie, de confiance, de transparence et de respect.

SECTION 2 : PORTRAIT DES BESOINS DU QUARTIER

1. Des données qui parlent

Saint-Léonard est le quartier le plus peuplé de l'est de l'île de Montréal avec plus de 78 000 (recensement de 2016) résidents et résidentes. Si le quartier a longtemps été associé à la classe moyenne, plusieurs indicateurs témoignent aujourd'hui d'un portrait beaucoup plus complexe. Le quartier compte le plus grand nombre de personnes pauvres dans l'est de Montréal. On y dénombre plus de **16 000 personnes à faible revenu**, ce qui représente 1 personne sur 5.

Les personnes immigrantes ont largement contribué au développement démographique de Saint-Léonard. Après une première vague d'immigration italienne qui a façonné l'essor du territoire, la composition culturelle du quartier s'est grandement diversifiée depuis les 10 dernières années avec l'installation de personnes provenant principalement des Antilles et du Maghreb. Aujourd'hui, un résident sur deux est né à l'extérieur du Canada (34 % pour l'île), ce qui représente plus de 37 000 personnes, soit l'un des effectifs les plus importants sur l'île de Montréal. Si on considère la population ayant un lien récent avec l'immigration, c'est 80 % de la population qui est de la première ou la deuxième génération (59 % pour l'île). Le quartier compte aussi une proportion élevée de la population qui est nouvellement arrivée : **20,4 %** (augmentation de 8 % entre 2011 et 2016). Plusieurs de ces personnes ont des statuts d'immigration particuliers : réfugiés, parrainés et demandeurs d'asile. D'ailleurs, Saint-Léonard a été ciblé en 2018 par le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal de la ville Centre (BINAM) parmi les 6 territoires d'inclusion prioritaire dans lesquels résident 62 % des nouveaux arrivants à Montréal.

Le quartier Saint-Léonard compte près de 15 000 familles. Les enfants de **moins de 15 ans représentent 20 %** de la population. Il s'agit du 2^e quartier montréalais, après Montréal-Nord, où l'on retrouve le plus grand nombre de tout-petits grandissant dans une famille à faible revenu, représentant un taux de 30 % (Montréal : 23 %). Le quartier présente aussi une proportion d'aînés largement supérieure à la moyenne montréalaise : on y retrouve près de **16 000 personnes âgées de 65 ans et plus**, soit 20 % de la population (17 % à Montréal). Le quartier se caractérise ainsi par une pyramide des âges contrastée.

Le nombre croissant de personnes vulnérables fait pression sur les besoins en logements sociaux et abordables et en services communautaires dans le quartier. En matière de logement social, le territoire de Saint-Léonard accuse un retard important en la matière. On y retrouve uniquement deux complexes immobiliers qui offrent des logements abordables, pour un total de 407 logements (**2,1 %** du parc locatif comparativement à 11,3 % sur l'île de Montréal). L'Arrondissement dispose de **2 HLM, 2 coopératives** (plus une autre en construction) et **aucun OSBL d'habitation**. Cela représente **0.7 %** de tous les logements sociaux de l'île de Montréal.

En matière de services communautaires, Saint-Léonard compte une trentaine d'organismes communautaires dont une vingtaine très active, mais qui souffrent cruellement du manque de locaux pour desservir la population et répondre aux nombreux besoins émergents. (**Plusieurs extraits du portrait sont tirés de l'Analyse territoriale de Saint-Léonard 2019-2020 de Centraide du Grand Montréal*)

2. De grands enjeux sociaux

Le logement, un enjeu dans le quartier, notamment pour les familles

L'accès à des logements adéquats et abordables pour les familles constitue l'un des quatre enjeux prioritaires du Plan de quartier. **64,9 %** des ménages de l'arrondissement sont locataires et **30 % de ceux-ci (6000 ménages) paient plus de 30 %** de leurs revenus en dépenses de loyer. Cette proportion augmente à 68 % lorsque l'on se concentre sur le secteur du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la rue Jean-Talon Est. Les principaux besoins à combler dans le quartier en matière de logement sont la pénurie de grands logements pour les familles et l'inaccessibilité de logements à loyers abordables. En effet, le logement apparaît comme un des plus importants facteurs de vulnérabilité chez les enfants (0 à 24 ans) et les aînés (65 ans et plus) qui représentent ensemble **50,1 %** de la population.

À cet effet, le Comité promoteur du logement social (CPLS) de Saint-Léonard, regroupant une dizaine d'organismes du milieu, dépose un mémoire dans le cadre de cette consultation détaillant les besoins criants en matière de logement. Nous appuyons entièrement ce mémoire.

Le vivre-ensemble, un enjeu de taille présent dans le quartier

L'arrivée importante de nouveaux arrivants dans le quartier depuis les dernières années est venue modifier profondément le portrait sociodémographique de Saint-Léonard. Passant d'une communauté fortement italo-canadienne dans les années 1960, Saint-Léonard est devenu dans les dernières années un quartier multiculturel avec une forte proportion de personnes provenant des Antilles et du Maghreb. La cohabitation entre les différentes communautés culturelles n'est pas toujours facile et entraîne son lot de défis. Parmi les plus marqués, notons les enjeux de cohabitation dans les espaces publics ainsi que les enjeux interculturels et intergénérationnels. L'arrivée massive de nouveaux arrivants entraîne également une pression sur les services du quartier. Les organismes du milieu peinent à répondre à l'ensemble des besoins et la problématique de manque de locaux communautaires pour augmenter les offres de services revient constamment sur la table des enjeux.

Des espaces de vie dynamiques et la participation citoyenne

À travers les différentes activités de Concertation Saint-Léonard, les citoyens et citoyennes de Saint-Léonard ont largement exprimé leur souhait de créer un espace citoyen qui leur est dédié. Ce dernier contribuera à la fois à la vie de quartier et dans l'implication sociale et communautaire des citoyens. Le grand nombre de migrants et de nouveaux arrivants nécessitent un grand effort de mobilisation et d'encadrement pour qu'ils comprennent et contribuent dans leur nouveau milieu de vie.

Sécurité alimentaire et saines habitudes de vie

Le quartier compte 6 organismes de dépannage alimentaire et un resto populaire qui travaillent à répondre à la problématique de l'insécurité alimentaire bien présente sur le territoire. **26,1 % de la population vit sous le seuil de faible revenu** dont 38,45 % sont des familles avec enfants. La dernière enquête TOPO sur le portrait des jeunes montréalais de la 6e année démontre que **40 % des écoliers léonardois ne déjeunent pas tous les matins**. De plus, l'accès à des aliments frais est problématique dans le quartier : 34,3 % de la population ont peu ou pas d'accès aux fruits et légumes frais et 28,2 % de la population à faibles revenus n'a qu'un accès négligeable voire aucun accès aux fruits et légumes frais. En somme, **60 % de la population** de Saint-Léonard **ne consomme pas assez de fruits** et de légumes et **52 %** affirment que leur budget ne leur permet pas toujours d'en acheter.

Les enfants, adolescents et les familles

Les jeunes et les familles occupent une place importante à Saint-Léonard. Les enfants de **0 à 14 ans représentent près de 20 %** de la population léonardoise, soit la plus grande proportion sur le territoire montréalais. Dans le cadre des travaux du Plan d'action Enfants et Familles de Saint-Léonard piloté par l'Arrondissement Saint-Léonard, en collaboration avec les partenaires du quartier, des consultations publiques ont été réalisées autant auprès des parents, que des enfants de 6 à 12 ans et des adolescents de 13 à 17 ans. Le rapport de consultation exprime clairement les besoins en activités et services diversifiés, attrayants et accessibles autant physiquement que financièrement pour les familles, les adolescents et les enfants du quartier. De plus, les adolescents ont exprimé largement leur souhait d'avoir des lieux et des espaces pour eux afin de se regrouper, s'amuser et échanger en toute sécurité, car il y a un manque criant en la matière dans le territoire. Il est important de mentionner qu'une grande partie des services pour les familles et les jeunes se retrouvent dans la zone nord du territoire, laissant actuellement la zone sud très mal desservie.

Une population importante d'aînés

Saint-Léonard compte un nombre important de personnes âgées, soit **20 % de sa population** (Montréal : 17 %). Ceci pose un défi en termes de services et d'adaptation de ceux-ci pour les aînés. La participation sociale des aînés constitue un déterminant d'un vieillissement en santé et peut aider à contrer la problématique d'isolement social très présente. Certains facteurs viennent influencer cette participation sociale, notamment des facteurs environnementaux dont l'accessibilité, la qualité et la sécurité des milieux de vie, l'offre d'activités et de services, etc. La zone sud près de la rue Jean-Talon regroupe un nombre très important de personnes âgées s'expliquant entre autres par la construction de plusieurs tours d'habitation qui leur sont destinées. Les conditions de mobilité active nécessitent d'être améliorées dans ce secteur, car de nombreux incidents ont été répertoriés touchant davantage les personnes de 65 ans et plus. Les intersections Jean-Talon/Langelier, Jean-Talon/Lacordaire et Jean-Talon/Viau sont les plus problématiques. Au cours des différentes initiatives de marches exploratoires, un sentiment d'insécurité a largement été exprimé chez les citoyens et citoyennes lors de leurs déplacements, particulièrement chez les personnes âgées. Les éléments qui accentuent leur sentiment d'insécurité sont : le manque d'éclairage sur certains parcours empruntés, les temps de traverse insuffisants aux intersections problématiques et la grande vitesse automobile sur certaines rues. Il est important que les aînés puissent recourir aux modes de déplacements actifs pour se rendre de manière sécuritaire et autonome à différentes destinations (lieu de résidence, commerces, activités, services, équipements publics, etc.). Cette mobilité active constitue un facteur particulièrement déterminant pour la qualité de vie des

âînés, plus à risque de se trouver en situation de vulnérabilité sociale, économique, ou physique. Selon les plus récentes données du SPVM, 24 piétons ont perdu la vie en 2019 à Montréal. De ce nombre, 15 d'entre eux étaient des âînés. Il s'agit de l'année la plus meurtrière depuis 2010. Une réalité qui met en évidence une problématique majeure pour la sécurité des personnes âgées.

La sécurité dans les déplacements actifs, une préoccupation pour la population

La sécurité dans les déplacements actifs ne préoccupe pas seulement les âînés, mais de nombreux citoyens et citoyennes, notamment les familles avec des enfants à bas âges. D'ailleurs, cette problématique constitue l'un des quatre enjeux prioritaires du Plan de quartier. Les travaux au niveau des édicules, des structures auxiliaires et des aménagements aux alentours des stations de métro devront prévoir des mesures pour inciter et encourager les déplacements actifs et sécuritaires.

Le manque de locaux communautaires

L'importance des enjeux sociaux à Saint-Léonard est reconnue largement, notamment par de nombreux partenaires financiers. Saint-Léonard figure parmi les quartiers où des investissements importants ont été faits dans les dernières années pour répondre aux nombreux besoins présents. Les organismes communautaires qui souhaitent développer davantage d'activités et des services se butent toutefois devant une difficulté majeure : le manque de locaux pour desservir adéquatement la population. L'accès à des locaux est effectivement un besoin criant et d'actualité pour les groupes, alors que la hausse de loyers, la rareté des loyers abordables et les reprises de locaux sont au nombre des défis rencontrés. Dans son analyse du territoire 2019-2020, Centraide du Grand Montréal reconnaît que le quartier de Saint-Léonard souffre de l'absence de locaux pour desservir la population. Ce besoin est présent pour l'ensemble des organismes du milieu, peu importe leur situation : certains nécessitent des locaux à prix abordables pour se développer et se consolider, d'autres nécessitent plus d'espace pour développer davantage leur offre de services. Même ceux étant hébergés dans les bâtiments de l'arrondissement n'ont pas la possibilité d'élargir leur offre de services, créant une pression sur celle-ci, car ils n'arrivent pas à répondre à l'ensemble des demandes. Il existe dans le quartier des pavillons de parcs qui permettent aux groupes communautaires de réaliser des activités ponctuelles, mais ceux-ci ne suffisent plus à la demande des organismes qui souhaitent développer des offres de services permanentes.

La croissance démographique (+ 3,4 % entre 2011 et 2016) et la diversité culturelle dans le quartier entraînent une augmentation des types de besoins en termes de services que le milieu communautaire peine à répondre entièrement à cause du

manque de locaux adéquats et abordables. La majorité des activités et des services publics et communautaires se retrouvent dans la zone nord du territoire, laissant la population vivant aux abords de la rue Jean-Talon très mal desservie. Plusieurs organismes communautaires souhaitent depuis longtemps développer des points de services de proximité dans ce secteur, mais par manque de locaux, cette éventualité est très souvent impossible.

SECTION 3 : CONCLUSION

Les édicules de métro, une opportunité

L'avènement de la ligne bleue sur le territoire de Saint-Léonard représente une importante occasion pour répondre aux nombreux enjeux sociaux présents dans le quartier. Assurer des fonctions sociales et communautaires aux édicules des futures stations permettrait de rejoindre plusieurs orientations stratégiques de l'arrondissement de Saint-Léonard et de la Ville de Montréal tout en offrant des projets concrets de développement structurant et durable. Renforcer l'offre en logements locatifs sociaux et abordables doit être une priorité dans la planification des travaux à venir. Cette priorité doit être jumelée à celle de prévoir une mixité des usages avec des locaux communautaires afin de dynamiser le milieu, offrir une diversité d'activités et de services, et favoriser la participation citoyenne. Enfin, l'aménagement des espaces autour des édicules doit être planifié à échelle humaine, c'est-à-dire en fonction des besoins des citoyens et citoyennes. Il doit prévoir des milieux de vie et des espaces publics conviviaux favorisant la cohésion sociale et le vivre-ensemble, des services complémentaires (ex. marchés publics) et des mesures concrètes pour encourager la mobilité active en toute sécurité.

Recommandation 1

Réserver les sites des édicules de la ligne bleue à des fins sociales et collectives grâce à la cession des droits aériens pour le développement de locaux communautaires et de logement social

Étant donné qu'il n'existe aucun terrain public dans Saint-Léonard permettant un développement de locaux communautaires et de logements sociaux, nous demandons à la Ville de Montréal de créer une réserve foncière sur les sites des édicules de la future ligne bleue et de dédier l'entièreté des terrains à du **logement social**, des **locaux communautaires** et à des **équipements collectifs**.

Nous demandons à la Ville de Montréal de réitérer sa volonté de prévoir un développement exemplaire de logements sociaux sur les terrains qui lui appartiennent, par des engagements concrets en lien avec la vocation réservée aux édicules sur le prolongement de la ligne bleue. Le logement social apparaît comme une manière structurante pour répondre aux besoins criants des personnes vulnérables, dont de nombreuses familles léonardoises.

Afin d'augmenter l'accessibilité des citoyens aux services communautaires, nous recommandons la mixité dans les usages des édicules en réservant des espaces pour des organismes communautaires, des équipements collectifs (ex. point de service bibliothèque), des coopératives de services et d'économie solidaire afin d'augmenter l'accessibilité aux services pour les citoyens et citoyennes de la zone sud et dynamiser la vie de quartier. L'objectif est de permettre la création de pôles novateurs et à échelle humaine, jumelant une offre de logement social à une offre de services à la fois communautaires et solidaires permettant la création de milieux de vie où tous peuvent s'épanouir :

- **Pôle aîné** : qui pourra contenir un OSBL d'habitation et des services spécifiques aux aînés.
- **Pôle famille** : en plus du logement familial social et abordable, ce pôle pourra concentrer les différents services offerts aux familles (bébés, enfants, adolescents, jeunes et parents). Des organismes sont déjà opérationnels au niveau de la rue Jean-Talon et d'autres pourraient ouvrir des points de services.

- **Pôle jeunesse** : les moins de 16 ans dépassent les 20 % de la population et de ce fait des grands besoins, dans un contexte de diversité, sont constatés et le seront pour les années à venir. En plus des besoins en logements familiaux, le pôle jeunesse viserait à soutenir l'offre communautaire déjà présente en offrant des services spécifiques aux jeunes dans le secteur Jean-Talon afin de favoriser le vivre-ensemble et offrir un espace de vie à la jeunesse léonardoise.

Recommandation 2

Créer des milieux de vie novateurs, dynamiques et adaptés aux besoins des citoyens

Pour assurer une qualité des milieux de vie, les aspects essentiels à prévoir sont l'abordabilité du logement, la diversité et l'accessibilité des activités, la présence de commerces et de services répondant aux besoins quotidiens, la sécurité, le lien social et la qualité des espaces publics. Nous recommandons que la construction des nouveaux bâtiments (stations, structures auxiliaires et terrains) prévoie l'aménagement d'espaces permettant une mixité d'usage à vocation sociale et communautaire. Puisque la rue Jean-Talon sera complètement transformée par l'arrivée de la ligne bleue, nous recommandons la création de milieux de vie dynamiques avec l'aménagement d'espaces publics rassembleurs, d'espaces verts, de marchés publics et une mixité d'activités qui favorisent le vivre-ensemble et la cohésion sociale tout en répondant aux besoins des citoyens et citoyennes.

Recommandation 3

Profiter de la transformation de la rue Jean-Talon pour créer des aménagements sécuritaires et utilitaires favorisant les différents modes de transports actifs et collectifs

L'importance et l'intérêt aux transports actifs ne sont guère à démontrer. Les aménagements piétonniers, des pistes cyclables, des stations *Bixi* devront être favorisés pour assurer les connexions avec les autres services et les espaces de vie. Ces différents éléments devront être intégrés dans le milieu de vie. De plus, l'aménagement des intersections nécessitera des changements importants afin de positionner les utilisateurs de transports actifs (piétons, cyclistes) au cœur des priorités pour assurer leur sécurité.

Les aménagements devront s'appuyer sur les notions de nouvel urbanisme à échelle humaine, et offrir un confort adapté à tous, particulièrement pour les plus vulnérables

aux accidents (personnes âgées, familles avec enfants de bas âges, cyclistes, etc.). La priorité ne doit plus reposer sur la fluidité de la circulation automobile, mais doit aller sur celle du bien-être et la sécurité des personnes, quel que soit leur usage de l'intersection ou leur mode de déplacement. De plus, pour assurer leur convivialité, sécurité et attractivité pour la mobilité active, les aménagements devront prévoir d'autres usages tels que des espaces à la détente (bancs sous les arbres, etc.) et des espaces de verdissement favorisant ainsi l'appropriation des lieux par les citoyens et citoyennes.



ANNEXE 1

MEMBRES DE CONCERTATION SAINT-LÉONARD

Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal
Action Dignité Saint-Léonard
Association des troubles d'apprentissage (AQETA) section Saint-Léonard
Association Haïtiano-Canado-Québécoise d'aide aux démunis
Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion
Carrefour des femmes de Saint-Léonard
Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard
Citoyens et citoyennes
Collectif Jeunesse de Saint-Léonard
Comité promoteur du logement social de Saint-Léonard
Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard
Coopérative NOVaide
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Concertation en petite enfance
DOD Basketball Saint-Léonard
Écoquartier de Saint-Léonard
Gestion Multisports de Saint-Léonard
Horizon Carrière/Carrefour Jeunesse Emploi Viger-Jeanne-Mance
Les YMCA du Québec
Mains Utiles
Maison de la famille de Saint-Léonard
Maison des jeunes Le Zénith de Saint-Léonard
Mouvement Fraternité Multiethnique
Regroupement Interculturel de Saint-Léonard
Société de développement commercial (SDC) Jean-Talon Est
Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Léonard
Table de concertation des aînés en action
Table Ronde de Saint-Léonard

ANNEXE 2

BIBLIOGRAPHIE

Arrondissement de Saint-Léonard. 2019 (janvier). Programme particulier d'urbanisme Jean-Talon Est. Rapport préliminaire. 31 pages. En ligne.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SLE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/19011_1_DIAGNOSTIC_JEAN-TALON-EST-LR.PDF

Arrondissement Saint-Léonard. 2019. Plan d'action Enfants et Familles de Saint-Léonard 2020-2024. En ligne.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SLE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN-ACTION-ENFANTS-ET-FAMILLES.PDF

Arrondissement Saint-Léonard. 2019. Rapport consultation de la Démarche participative réalisée auprès des enfants, des adolescents et des familles Mai à Juillet 2019 — Plan d'action Enfants et Familles de Saint-Léonard 2020-2024. Document PDF.

Arrondissement Saint-Léonard. 2016. Profil sociodémographique. Recensement 2016. En ligne.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_SAINTE-L%C9ONARD%202016.PDF

Centraide du Grand Montréal. 2019. Analyse territoire de Saint-Léonard 2019-2020. En ligne. https://www.centraide-mtl.org/documents/79383/upload/documents/Saint-Leonard_fr.pdf

Collectivités viables. 2020. Qualité des milieux de vie et Intersections conviviales. En ligne.
<http://collectivitesviables.org/articles/intersection-conviviale.aspx>

Concertation Saint-Léonard. 2017. « Plan de quartier Saint-Léonard 2017-2021 ». En ligne. <http://concertationstleonard.com/forum-de-developpement-social/plan-de-quartier/>

Direction régionale de santé publique de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. 2018. Enquête TOPO — Portrait des jeunes montréalais de 6e année 2017 — CLSC de Saint-Léonard. En ligne.
<https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Outil/Chiffres-cl%C3%A9s/TOPO2017/CC-TOPO2017-CLSC-SaintLeonard.pdf>

Société des transports de Montréal (STM). 2020. Prolongement de la ligne bleue. En ligne. <https://www.stm.info/fr/sondage/consultations-publiques/prolongement-de-la-ligne-bleue>

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). 2019. Vision Zéro Accident. En ligne.
<https://spvm.qc.ca/fr/Actualites/Details/14605>

Statistiques Canada. 2016. « Données du recensement de 2016 ». En ligne.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Ville de Montréal. Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM). Plan d'action 2018-2021 Montréal inclusive : L'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, c'est l'affaire de tous! En ligne.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/a120223b-01_binam_planaction_web_rev.pdf

Abdeddaim, Sabrina – Maison de jeunes Le Zénith de Saint-Léonard
Beverley, Jacques – Club de Basketball St-Léonard – DOD-Basketball

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

Opinion écrite présentée ci-dessous.

MÉMOIRE



À: STM , consultation@stm.info

De: Maison de Jeunes de St-Léonard

Date: 04/03/2020

Sujet: Recommandation pour les édicules de la ligne bleu à St-Léonard

Bonjour,

Je m'appelle Sabrina Abdeddaim et je suis la directrice de la Maison de jeunes de Saint-Léonard.

Les Maisons de jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont donné comme mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes représentatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous pour faire valoir la jeunesse auprès de vous et l'importance qu'elle a pour notre communauté à Saint-Léonard. Dans le quartier, le manque de locaux et d'espaces se fait sentir de plus en plus chaque année auprès de plusieurs acteurs jeunesse et je vois votre arrivée ici comme une occasion pour l'inclusion de nos jeunes dans votre projet.

Tout d'abord, l'organisme tient à vous remercier pour votre geste significatif pour les billets offerts qui nous ont permis cette année de pouvoir voyager en toute sécurité et développer l'autonomie des jeunes lors de nos sorties culturels. Vous participez déjà de proche ou de loin à notre programmation et cela faite toute la différence.



Savez-vous qu'on utilise STM très souvent pour faire voyager les jeunes jusqu'au centre-ville qui pour la plupart d'entre eux ne sorte pas de Saint-Léonard et c'est souvent une première expérience pour eux.

L'opportunité que vous nous offrez déjà, est immense pour nous, alors imaginez, vous pourriez contribuer à l'espace jeunesse dans un des édicules qui permettraient de faire des activités avec les jeunes en ayant accès aux réseaux de transport proche de nous pour nos déplacements actifs.

D'ailleurs, je sème une graine dans vos têtes mais, imaginer un projet innovant et jamais vu à ma connaissance en accueillant la Maison de jeunes elle-même dans un de ces édicule! Avec plusieurs centaines de jeunes fréquentant ces lieux durant l'année, l'organisme serait mieux positionné et beaucoup plus central afin d'être présente pour le quartier.

La maison de jeunes de Saint-Léonard pourrait être un atout pour la STM et pourrait agir en tant qu'intermédiaire lors de certaines situations car, qu'on le veuille ou pas, les jeunes seront toujours présents en masse dans les métros de Montréal.

Cette contribution sociale de votre part ferait toute la différence pour le quartier et pour nous. Comme vous l'avez dit vous-même, le rôle de la STM va bien plus loin que son offre de service de bus et Métro! Vous voulez pouvoir contribuer à la vitalité sociale, économique et culturelle de la métropole, alors c'est le temps, allons de l'avant ensemble!



Vous aidez déjà beaucoup la Maison de jeunes de Saint-Léonard sous plusieurs formes, maintenant je vous demande vraiment de l'aide et de l'innovation avec ces espaces jeunesse.

Sabrina Abdeddaim

Directrice

Maison de jeunes de Saint-Léonard

6185 Jarry Est.

514-327-0185

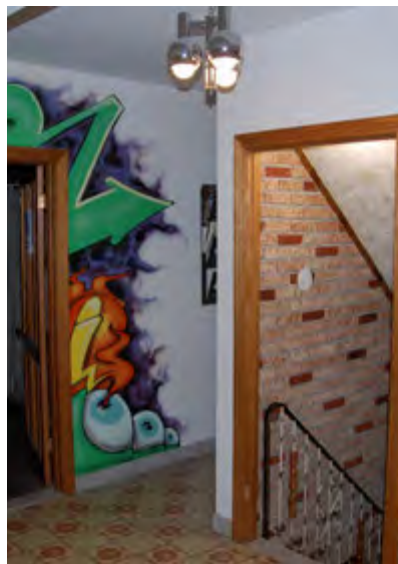
direction@mdjz.org

www.mdjz.org



Besoin en terme de locaux:

- 5000 à 6000 pi2 (présentement nous avons 4000 pi2 sur 2 étages dont R-C et Sous-sol)
- Cuisine, 2 toilettes et plus,
- 3 à 6 espace de travail (colocataires inclus)
- 2 espaces d'intervention ou commun
- Rangement et dépôt
- Loyer abordable si possible sans taxes
- Stationnement



Rapport d'activité



2018-2019



Maison de jeunes de Saint-Léonard



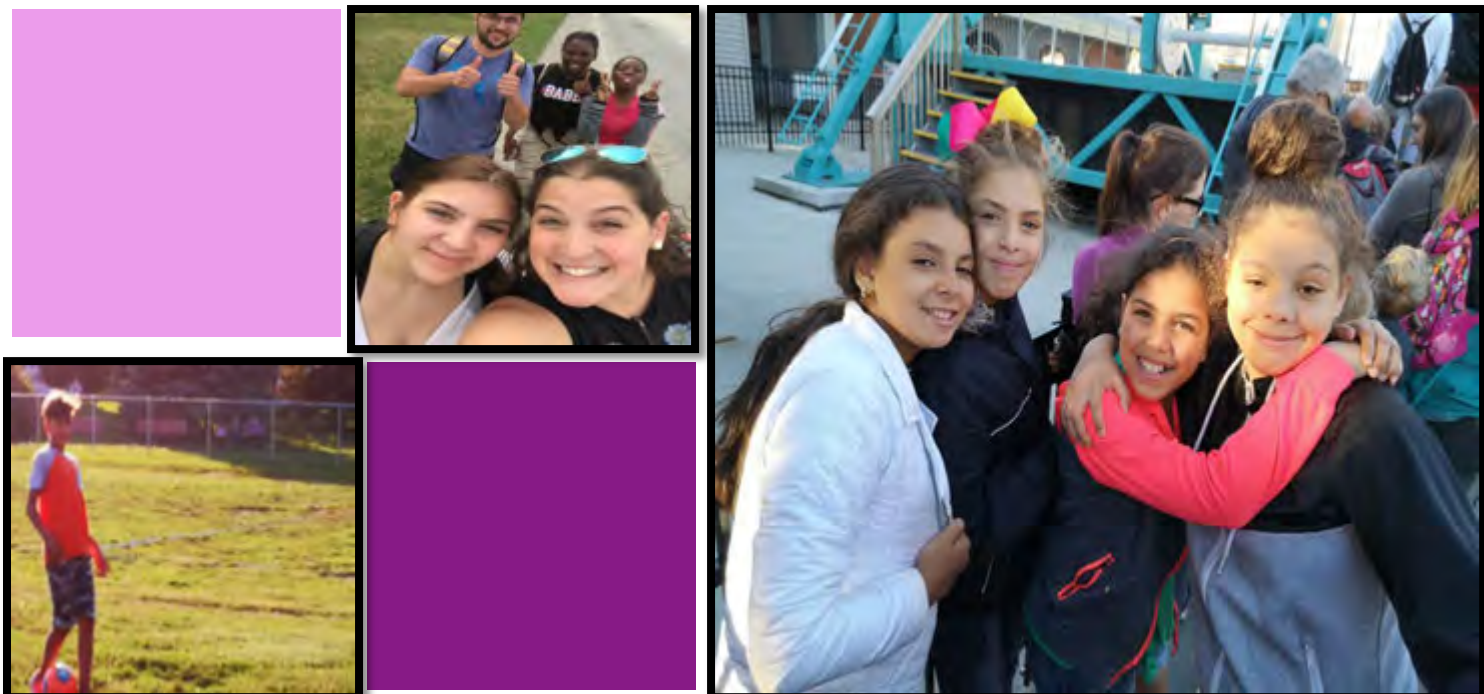


Table des matières

4	Mot du président et du conseil d'administration
5	Mot de la direction
6	Remerciements aux stagiaires et aux bénévoles
7	Quoi de neuf?
8	C'est quoi une MDj pour toi?
9	Activités
10	Ça bouge
11-12	Vie démocratique et participation sociale
13-14	Arts et culture
15-16	Activités sportives
17-18	Prévention, promotion de la santé et formations
19-20	Loisirs, sorties
21	Équipe de travail
22	Conseil d'administration
23-24	Statistiques
25-26	Concertation et appuie à la communauté
27	Partenaires du local
28	Parutions
29	Financement et Commanditaire et dons
30	Perspectives 2018-2019



Mot du président et du conseil d'administration

La fin de l'année 2018-2019 arrive à grands pas. On pourrait dire que cette dernière fut une bonne année remplie de rebondissements, de départs et d'arrivées.

Tout d'abord, deux administrateurs nous ont quittés. En effet, Lorna et Marguerite ont terminé leur mandat suite à l'AGA de l'an dernier. Je tiens à les remercier pour leur implication et leur apport à la maison des jeunes. Suite à ces départs, deux nouveaux administrateurs se sont joints à nous, Ismaël et Christian. Je profite de l'occasion pour souligner leur excellent travail au sein du Conseil. J'aimerais également remercier Régine et Amina pour leur travail.

L'automne dernier, c'était notre directrice générale, Sabrina, qui acceptait de relever de nouveaux défis. Encore une fois, je tiens à souligner son travail exemplaire effectué pendant son passage à titre d'intervenante, de coordonnatrice puis de directrice. La maison des jeunes de St-Léonard ne serait pas la même sans le passage de Sabrina. Suite à son départ, Maude a repris le flambeau. La dernière année fut donc une année de transition avec l'arrivée de nouvelles idées.

C'est également l'occasion pour moi de vous annoncer mon départ. Après 3 ans à titre d'administrateur et de président, je ne renouvellerai pas mon mandat en juin. J'ai la certitude de laisser la Maison en bonne santé financière et entre bonnes mains. Maude et son équipe seront en mesure de poursuivre sur notre lancée. Elle sera appuyée par un conseil d'administration compétent, motivé et disponible.

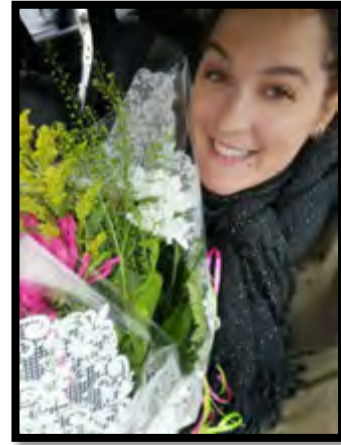
En terminant, j'aimerais adresser un immense merci à notre directrice par intérim, Maude et aux autres employés qui, tout au long de l'année, sont là pour nos jeunes. Je voudrais également souligner le support de nos partenaires, que ce soit de façon monétaire ou bien sous forme de services, leur implication est primordiale à la survie de notre organisme. Je voudrais également souligner le travail de nos bénévoles sur le terrain et surtout au sein de notre conseil d'administration. Sans votre présence et votre travail, nous ne serions pas en mesure d'atteindre nos objectifs.

Sur ce, bon été à tous et au plaisir de vous revoir.

Pierre-Richard Côté

Président du CA

++ Mot de la direction



Pour moi, l'année 2018-2019 a été une année de défi, d'ajustement, de première fois et de grande découverte. En novembre dernier, j'ai repris la direction de la Maison de jeunes, un nouveau défi auquel je me sentais prête. Avec l'aide des jeunes, du conseil d'administration, des stagiaires et des intervenants, les partenaires, j'ai pu relever le défi. Je les remercie, de m'avoir épaulé, d'avoir cru en moi est mon potentiel.

Ma collègue Sabrina a aussi grandement contribué à la réussite de cette année par l'élaboration de nouveaux projets et par tout l'enseignement qu'elle m'a laissé durant mes années en tant qu'intervenante.

Cette année à la maison de jeunes nous avons pu réaliser un voyage à New York, créer une nouvelle offre de service en occupant deux pavillons de parcs pour les jeunes de cinq et sixième année, redonner le goût à la lecture en créant une bande dessinée, participé à des éléments rassembleurs et festifs.

Ma vision en tant que remplaçante de la direction à la maison de jeunes a été de garder le capte, de continuer le travail qui avait été fait et d'y ajouter ma couleur. Assurer une présence pour les partenaires, pour les jeunes, pour les intervenants afin de prendre le pouls et de m'ajuster selon. De développer et d'améliorer des projets pour nous permettre de mieux répondre aux besoins des jeunes.

Je suis fier de l'année que nous avons accomplie, de tout ce que nous avons réalisé et des rencontres nouvelles rencontres faites. Je souhaite que l'an 2019-2020 soit aussi riche en expérience et en développement.

C'est avec fierté que je vous présente le rapport d'activité 2018-2019 de la Maison de jeunes de Saint-Léonard!

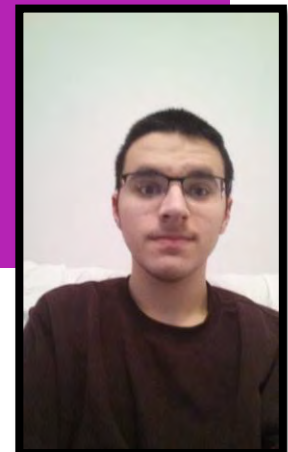
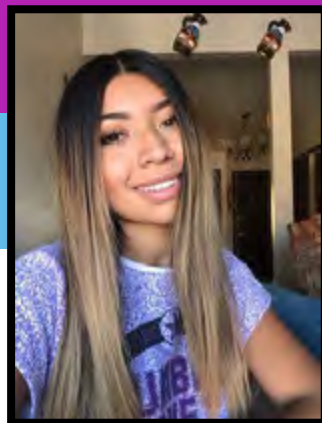
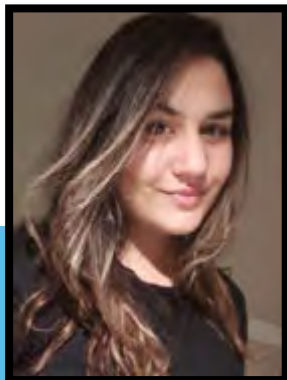


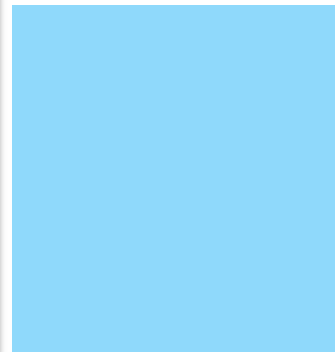
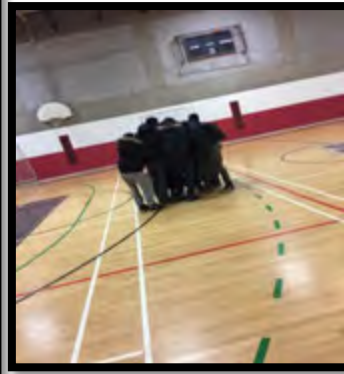
Maude Joannis
Directrice par intérim

+ Remerciements aux stagiaires et aux bénévoles

Un gros merci à nos stagiaires et bénévoles qui se sont impliqués à la Maison de jeunes tout au long de l'année.

- ❖ **Merci** à notre stagiaire **Jennifer Batres-Arrivillaga** de L'Université
- ❖ de Montréal;
- ❖ **Merci** aux stagiaires du Cégep Marie-Victorin, **Olivier Bérubé** et **Daphné Vermette**;
- ❖ **Merci** à nos stagiaires ;
- ❖ du Cégep d'Ahuntsic;
- ❖ **Merci** à notre stagiaire **Alexandre Rousseau** du Cégep St-Laurent;
- ❖ **Merci** aux jeunes bénévoles de Simplyk;
- ❖ **Merci** aux membres du Conseil d'administration, Pierre, Ismael, Christian, Régine, Edson et Amina.





Quoi de neuf ?

Voyage à NEW_YORK

En avril dernier, la maison de jeunes est partie à New-York avec un groupe de 6 jeunes filles. Lors de notre voyage nous avons pu visiter la statue de la liberté, empire state building, le chinatown, le quartier des affaires et bien plus encore. Ce fut un voyage inoubliable, qui nous a donné le goût à une prochaine aventure.

Création d'une BD

Dans le cadre de nos activités au domaine renaissance, les jeunes ont été consultés et on décidé de créer une Bande Dessinée. Durant 2 mois les jeunes ont appris à faire une bd de A à Z, ils ont créés eux-mêmes les textes, les concepts, les histoires etc... Ce fut un travail long et acharné, mais le résultat en valait la peine. Tous les jeunes qui ont participé à la création ont pu repartir avec une copie.

Anime ton chalet de parc

La Maison de jeunes a mis sur pied un projet découlant du plan d'action du collectif jeunesse, qui se résume par animé deux chalets de parc pour les jeunes de 5-6^e année du primaire. Une animatrice anime deux jours semaine dans le pavillon au nord Wilfrid-Bastien et deux jours semaine au pavillon Hexagonale dans le sud. Le but est d'occuper les jeunes qui ne sont pas au service de garde, la participation est bonne et on voit que le besoin est nécessaire.



C'est quoi une maison de jeunes pour toi ?



+ « La maison de jeunes c'est une maison qui aide les jeunes à s'améliorer, à développer leur capacité, leur mentalité, leur esprit critique.» TY

+ « Un milieu de vie où les jeunes peuvent s'épanouir par divers moyens.» AHMED

+ « Un endroit où les jeunes peuvent se sentir bien, où on peut venir quand on a besoin de parler, quand on veut pas rentrer chez nous et se rassembler. Grâce aux intervenants et aux activités, on peut devenir de meilleur citoyen . » AMIRA

Mission et l'approche de la Maison de jeunes

Les Maisons de jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont donnés comme mission, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans ont la possibilité, sur une base volontaire et au contact d'adultes significatifs, de devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

La Maison de jeunes de Saint-Léonard a vu le jour le 30 janvier 1997 grâce au soutien du Collectif Jeunesse de Saint-Léonard : la table de concertation jeunesse locale.

La Maison de Jeunes est un organisme sans but lucratif qui offre aux jeunes de 12 à 17 ans un lieu de rassemblement et de prise en charge. Ce projet vise à amener les jeunes à s'outiller et à s'ouvrir vers leur avenir en suscitant le développement de nouvelles habiletés personnelles et sociales.

Plusieurs centaines de jeunes fréquentent l'organisme chaque année, l'organisme représente donc une force incontournable pour les jeunes et a su développé, au cours des années, une expertise considérable au niveau de l'intervention et de la prévention auprès des adolescents.



Activités

LA PLUPART DES ACTIVITÉS NE SONT QUE DES PRÉTEXTE POUR ENTRER EN CONTACT AVEC LES JEUNES ET A ORGANISER EUX-MÊMES LEURS ACTIVITÉS. CETTE DÉMARCHE VISE A LES RENDRE CRITIQUES,ACTIFS ET RESPONSABLES, EN SE SERVANT DE CE QUI LES INTERESSE LE PLUS : LEURS LOISIRS.

LA MAISON DE JEUNES OUVRE SES PORTES DE MARDI A VENDREDI DE 15H30 A 21H.

Ca bouge!



Les activités de la Maison de jeunes de Saint-Léonard sont tenues à différents endroits, afin de rejoindre le maximum de jeunes.

- _____ **DOMAINE RENNAISSANCE**
- _____ **MAISON DE JEUNES**
- _____ **BIBLIOTHÈQUE**
- _____ **PAVILLON WILFRID-BASTIEN**
- _____ **PAVILLON HEXAGONALE**
- _____ **LAURIER**
- _____ **MACDONALD**
- _____ **PARC DELORME**



+ Vie démocratique et participation sociale

La semaine des maisons de jeunes a lieu chaque année en octobre. Lors de cette semaine, plusieurs activités sont organisées pour faire connaître le projet maison de jeune et souligner tout le travail fait. À la fin de la semaine, une soirée est organisée pour tous les jeunes avec le porte-parole, dance, jeux, etc...

Chaque année l'ouverture de la **CJS** est faite en grand, les jeunes font de la promotion et organise un BBQ pour les citoyens de Saint-Léonard.

Régionale jeunes



Épluchette de blé d'inde

Participation au souper des bénévoles de l'arrondissement



Une fois par année, les citoyens et membres se rencontrent pour une **Assemblée générale annuelle**. Lors de l'assemblée, on discute des activités offertes, services, états financiers, partenaires, et autres.

Initiation aux élections

+ Vie démocratique et participation sociale (suite)

Durant l'année la maison des jeunes a organisé plusieurs **activités de financement** comme l'emballage au maxi Langelier et un diner spaghetti.

Le conseil d'administration est un groupe de personne qui représente les intérêts de la MDJ. Il y a 2 jeunes membres de la maison de jeunes qui y sont présents et sont élus lors de l'AGA.

**Focus group
Et débats**

**Participation à
la Fête du
citoyen**

**Signature
de contrat**

**Entrevues de
sélection des
animateurs**



Le conseil de jeunes est l'instance décisionnelle des jeunes. À raison d'une fois par mois, les jeunes se rencontrent afin de discuter des activités du mois suivant, des projets à développer, des règlements à modifier, etc. Les jeunes doivent être membres pour avoir un droit de vote, les présidents et secrétaires d'assemblée sont choisis à chaque réunion par les jeunes.



**Soirée
privilège**

+ Arts et culture



Les **ateliers DIY** sont très populaires auprès des jeunes, ils leur permettent de fabriquer des choses de leurs propres mains. Ceux-ci ont la chance de faire des déodorants, des bath bombes, des chandelles, des capteurs de rêves, etc.

Dans le cadre de nos DIY nous avons poussé plus loin et créé **une bande dessinée** de A à Z, en passant par les pages, la couverture, les textes et les images. Les jeunes ayant participé à l'activité ont pu repartir avec un exemplaire.

Exposition

Avant-première de film



+ Arts et culture (suite)

A l'occasion nous faisons des **sorties au cinéma**, ce qui permet aux jeunes d'enrichir leur esprit critique de façon encadré et éclairer.



Nous sommes avons assisté a l'**exposition photo** du regroupement interculturel sur les échanges entre culture. Un jeune de la maison des jeunes à été exposé, ce fut une très belle expérience pour tous.



**Sortie au
Jardin
Botanique**

Rallye-Photo

Tous les jeudis, des jeunes filles se rencontrent pour le **projet sur l'estime de soi axé sur les arts**. Ces soirées permettent aux filles de discuter, de réfléchir sur différent sujet, de rencontrer des entrepreneurs, de faire du théâtre et d'avoir un moment entrent elles.





Activités sportives



Danse

Tous les jeudis, il y a les **gym libres**, une trentaine de jeunes viennent jouer au basket-ball, soccer, volley-ball dans les gyms de l'école supervisée par les animateurs de l'organisme.



La Maison de jeunes à participer aux **Jeux de la rue** en apporte son soutien pour la promotion et l'organisation. Cet évènement est une belle façon de souligner les talents des jeunes en sports non fédérés qui s'entraînent au jeudi de jouer toute l'année.



Piscines extérieures

+ Activités sportives (suite)

Tennis

Lors de belles journées chaudes, les animateurs et les jeunes vont aux **parcs** jouer dehors.



Randonné au mont-Royal



Soccer



Nous avons participé à l'activité de **tremplin santé** qui était une initiation à plusieurs activités sportives. Les jeunes ont pu jouer au soccer, basketball, hockey, vélo encadré par des animateurs dynamique.

+ Prévention, promotion de la santé et formation

La maison de jeunes organise chaque mois des **ateliers de cuisine** avec les jeunes. Les jeunes apprennent plusieurs notions de cuisine et de saine alimentation. Ils peuvent ensuite s'asseoir autour d'un repas et discutent de différents sujets.

La maison de jeunes a innové cette année avec un projet **anime ton pavillon de parc**, deux fois semaines nous animons le pavillon hexagonale pour les jeunes de 10 à 14ans et deux autres jours nous animons le pavillon Wilfrid-Bastien.



Disponibilité de l'équipe d'animation



Le projet **CJS** permet à une quinzaine de jeunes de 12 à 17 ans de créer leur propre entreprise de services. À travers l'entreprise créatrice d'emploi, la coopérative initie les jeunes au fonctionnement démocratique d'une association, à l'organisation collective de travail, à la gestion coopérative et aux rouages du marché du travail.

La CJS Saint-Léonard existe

+ Prévention, promotion de la santé et formation (suite)

Les **soupers discussions** sont très populaires avec les jeunes. La Maison de jeunes a entrepris depuis quelques années d'initier des discussions avec les jeunes sur des sujets entourant la saine sexualité. La formule de souper discussion permet de rejoindre un nombre impressionnant de jeunes. Une sexologue initie les conversations, répond aux questionnements des jeunes et démystifie plusieurs tabous. « Merci à FPT pour les buffets! »



Écoute, aide et référencement

À l'occasion, des ateliers sur **les circulaires** et le budget sont données aux jeunes afin de les informer et de les sensibiliser.

Deux fois par semaine, il y a de **du soutien aux devoirs** à la bibliothèque du quartier pour aider les jeunes dans leur étude.

+ Loisirs et sorties

Durant l'année 2017-2018 nous avons travaillé fort pour ramasser notre argent pour une activité spéciale soit **un voyage à NEW-YORK**. Nous avons donc réalisé en avril dernier un voyage d'une fin de semaine avec un groupe de jeune fille, qui ont travaillé très fort. Ce fut un très beau voyage plein de découverte et de nouvelle expérience.

Les jeunes sont attirées de plus en plus attirés par les **sorties aux restaurants**, nous explorons donc avec eux les Pizza Hut, Bergham, poulet portugais etc.

**PS4
et
ordinateurs**

**Voyage à
New-York**



**Babyfoot
et
jeux de
société**



+ Loisirs et sorties (suite)

Chaque année la maison de jeunes fait un **souper de Noël** avec ses jeunes, il s'agit d'une belle tradition qui clôt la fon de l'année en beauté.

Soirée barber shop

Les **soirées libres ou Drop-In** regroupent l'essentiel de notre travail et constituent un fort pourcentage de notre temps d'intervention. Des soirées libres émergent des sujets qui concernent les jeunes et les préoccupent. Plusieurs idées d'activités y prennent naissance.

Souvent lors de belle journée ensoleillée, nous organisons des **soirées BBQ** et nous mangeons dehors, les jeunes adorent ces rendez-vous

Nuit blanche et la Ronde



Équipe de travail



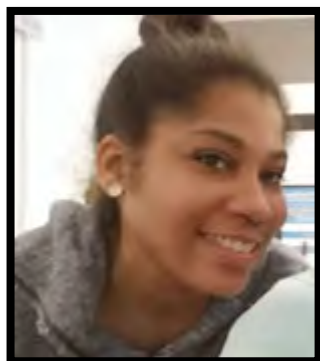
Sabrina Abdeddaim
Directrice



Maude Joannis-Guénard
Intervenante/Directrice



Jean-Philippe Isabelle
Intervenant



Patricia Eheart
Intervenante



Kim Razurel
Sexologue



Willy Antoine
Animateur mdj



Marie Franssonette Prussien
Animatrice



Alexandre Rousseau
Animateur cjs



Laurianne Boilie
Animatrice cjs

CONSEIL D'ADMINISTRATION



01 PIERRE-RICHARD COTÉ
PRÉSIDENT

02 RÉGINE LEMAINÉ
VICE-PRÉSIDENTE

03 CHRISTIAN GEFFARD
BOULET
SECRÉTAIRE/TRÉSORIER

04 ISMAEL SECK
ADMINISTRATEUR

05 AMINA IKHLEF
ADMINISTRATRICE

06 EDSON GUERRIER
ADMINISTRATEUR

07 MAUDE
JOANISSE=GUENARD
ADMINISTRATRICE

DATES DES RENCONTRES

30 AVRIL 2018

18 JUIN 2018

10 SEPTEMBRE 2018

29 OCTOBRE 2018

10 DÉCEMBRE 2018

28 JANVIER 2019

18 MARS 2019

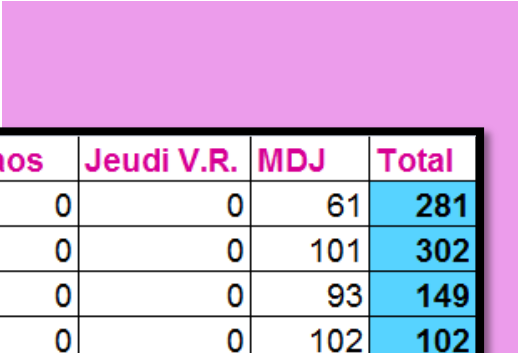
+ Statistiques



moyenne par jour	
avril	18,6
mai	18,9
juin	10,9
juillet	10,0
août	9,7
sept.	9,7
octobre	12,9
nov.	15,9
déc.	18,4
janvier	12,2
février	15,8
mars	16,3
Année	14,1

Nos membres sont des jeunes fréquentant l'école du quartier ou habitant sur le territoire de Saint-Léonard. Ils ont entre 12 et 17 ans. Lorsqu'ils sont membres, ils ont un rabais de 50% sur le prix des activités et ont accès à un compte jeune.

De plus, les membres ont le droit de vote lors de l'AGA et peuvent se présenter comme candidat pour un poste au Conseil d'Administration.

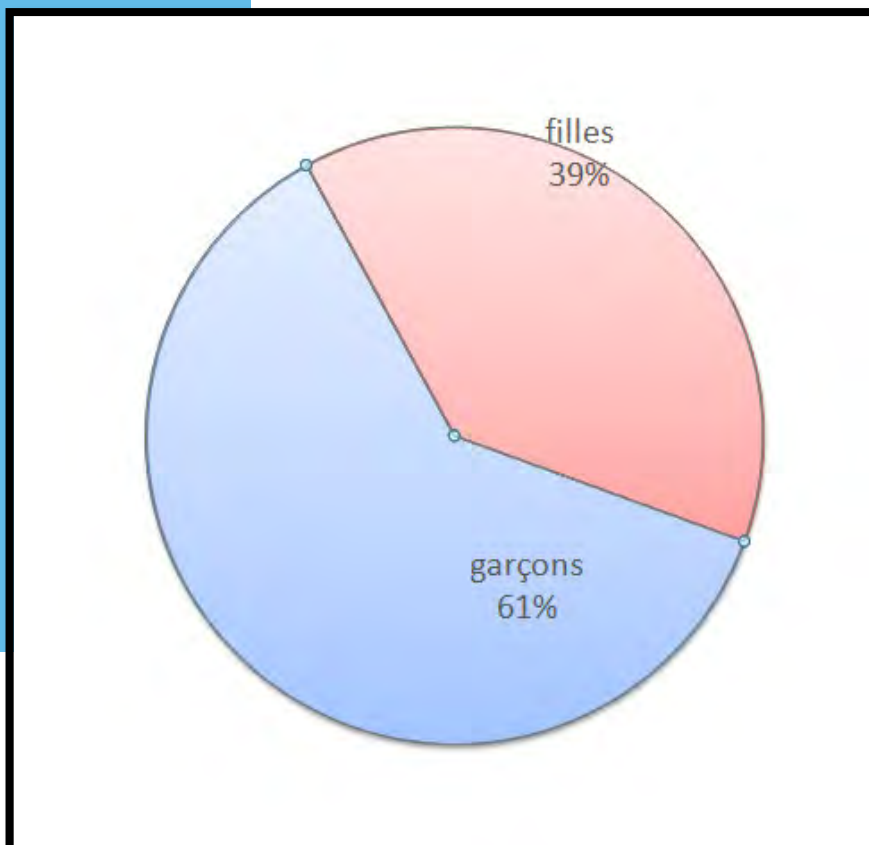


	S.A.D	S.D.	Vendredi V.R.	GYM	Cuisine Naos	Jeudi V.R.	MDJ	Total
Avril	36	23	0	152	9	0	61	281
Mai	66	23	0	83	29	0	101	302
Juin	5	0	0	37	14	0	93	149
Juillet	0	0	0	0	0	0	102	102
Aout	0	0	0	0	0	0	90	90
Septembre	0	0	7	0	21	3	131	162
Octobre	18	21	57	0	18	36	37	219
Novembre	13	16	45	64	24	25	19	267
Décembre	10	38	31	78	5	10	9	202
Janvier	4	49	12	56	5	7	26	188
Février	8	13	23	78	15	11	29	260
Mars	10	8	47	74	11	6	51	241
Total:	170	191	222	622	151	98	749	2463

Légende:
 S.A.D: Soutien aux devoirs
 Naos : Activité pour les filles
 S.D.: Souper Discussion
 Jeudi V.R. : Jeudi Viau-Robert
 Vendredi V.R. : Vendredi animé
 MDJ : Maison de jeunes



+ Statistiques suite



nombre de jour ouvert	
avril	15
mai	18
juin	15
juillet	11
août	9
sept.	17
octobre	17
nov.	18
déc.	11
janvier	15
février	16
mars	17
Année	179



Concertations et appuie à la communauté



Collectif jeunesse de Saint-Léonard

La Maison de jeunes est membre de cette table de concertation depuis sa naissance et en est issue. La table réunit des intervenants de différentes institutions et organismes ayant à cœur la jeunesse à Saint-Léonard. En plus de participer aux rencontres, la Maison de jeunes est représentée sur plusieurs comités de la table :



- Membre du CA du collectif
- Comité du plan d'action de la politique de l'enfant

Concertation Saint-Léonard

Cette table réunit tous les acteurs de l'arrondissement : organismes, tables, institutions, citoyens, etc.



- Comité COCO de la Rui

Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec



La Maison de jeunes est membre du RMJQ depuis 1999. Elle est activement impliquée dans la vie associative ainsi qu'au sein des structures démocratiques



Régional de Montréal-Laval

Les Maisons de jeunes de la région Montréal-Laval se réunissent mensuellement pour discuter des différents dossiers communs. C'est la chance de partager nos pratiques et notre expertise afin de bâtir ensemble des projets qui répondent aux besoins et aspirations des adolescents de notre région.

Régional animateur Montréal-Laval

Les animateurs des Maisons de jeunes se rencontrent environ 5 fois dans l'année afin de discuter du vécu en maison de jeunes et d'organiser des activités conjointes.


Régional jeune Montréal-Laval

Cette instance vise à réunir des jeunes des différentes Maisons de jeunes pour discuter de leurs réalités et de projets communs.

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal



La Maison de jeunes est membre du RIOCM depuis 2008. Ce regroupement a pour mission de défendre et promouvoir les intérêts des groupes communautaires de Montréal. Il est, de plus, l'interlocuteur principal de l'Agence de la santé et des services sociaux, en particulier pour le programme de Soutien aux organismes communautaires (PSOC).



Comité jeunes vulnérables

Le comité s'articule autour de la prévention, de l'éducation et de la mobilisation de la communauté. Ce projet permettra d'agir localement et de manière circonscrite afin de prévenir et d'intervenir directement auprès d'une clientèle de jeunes vulnérable à la violence, à la délinquance et à la radicalisation.

+ Les partenaires du local

Alternative suspension



Depuis janvier 2009, les locaux de la Maison de jeunes accueillent les activités d'Alternative suspension Saint-Léonard. Ce projet, encadré par le YMCA du Parc, reçoit les jeunes qui, pour diverses raisons, se retrouvent exclus temporairement de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry et de l'école Anjou, afin de leur offrir un soutien.

Entre 1 et 6 jeunes sont donc présents avec un animateur pour réaliser leurs travaux scolaires, quelques activités et réfléchir à leur réintégration scolaire.

Les activités d'Alternative suspension se déroulent de 8h30 à 15h30 du lundi au vendredi. Il s'agit donc d'une collaboration intéressante qui nous permet de maximiser l'utilisation de notre local. Le loyer chargé nous permet d'alléger nos frais de fonctionnement.

Basketball Saint-Léonard



Depuis notre déménagement, Basketball Saint-Léonard occupe un bureau dans notre local. Encore une fois, le loyer chargé nous permet d'alléger nos frais de fonctionnement.

La cohabitation avec le club de basketball permet plusieurs collaborations et échanges de forces.

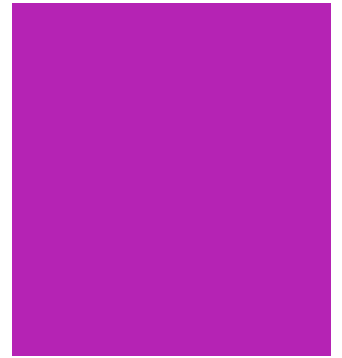
Zone 16-24



Chapeautée par le YMCA du Parc, la Zone 16-24 vise la persévérance scolaire pour les jeunes de cette tranche d'âge. La Zone était présente les mercredis, jeudis, vendredis et samedis pour réaliser leurs projets. Malheureusement ce partenaire nous a quittés en aout dernier.



Parutions



Articles dans le *Progrès de Saint-Léonard*:

La zone CJS de retour

Juillet 2018

Les nouveaux visages de la Maison de jeunes de Saint-Léonard

Novembre 2017



Financement



Notre subvention de base annuelle du **Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)** est de 81 805\$.

Le programme **Environnement favorable – Jeunesse** a financé nos soupers discussions et le soutien aux devoirs pour un montant de 7 373\$.

La **politique de l'enfant** a financé nos activités dans les pavillons de parcs pour un montant de 6 055\$.

Nos vendredis animés ainsi que nos ateliers de cuisine ont pu être réalisables grâce au financement Ville de Montréal (**MTESS-VILL et PMI**) pour 11 034\$.

Notre projet avec Naos sur l'estime de soi avec les filles et nos activités au domaine renaissance le jeudi/vendredi ont pu être mis sur pied avec le **comité Jeunes vulnérables**.

Un animateur a été engagé pour une durée de 6 mois grâce à une subvention salariale du **Centre local d'emploi**.

Nous avons pu engager 4 étudiants cet été grâce au programme **Emploi-été Canada**.

COMMANDITAIRES ET DON

REMERCIEMENTS

LA MAISON DE JEUNES DE SAINT-LÉONARD TIENT À REMERCIER
CHALEUREUSEMENT TOUS CES IMPORTANTS PARTENAIRES POUR LE
SOUTIEN QU'ILS APPORTENT À L'ORGANISME, MAXI
LANGELIER, WALMART VIAU, PROMO AVENUE, IKEA ET NOTRE
DÉPUTÉ MADAME ROTIROTI





Perspectives 2019-2020



Projets à venir

Nous allons continuer nos ateliers de filles sur l'estime de soi les jeudis soir dès le début de l'année scolaire.

La Coopérative Jeunesse de Services de Saint-Léonard reprendra du service durant l'été.

Nous apporterons notre aide pour l'organisation lors des Jeux de la rue Été-Hiver.

Les soupers discussions reviendront en force avec l'aide aux devoirs, les ateliers de cuisine et les vendredis animés avec Éco-quartier dès septembre.

Continuez nos activités dans le pavillon Wilfrid-Bastien et hexagonale pour les jeunes de 10 à 14 ans en septembre.

Nous serons également présents pour les jeunes dans le local communautaire Viau-Robert et dans certains pavillons de l'arrondissement.

Priorités de l'équipe de travail

- Continuer d'innover dans les activités de la programmation;
- Maintenir une bonne fréquentation;
- Impliquer les jeunes dans la revendication d'un meilleur financement pour leur organisme;
- Augmenter l'implication des jeunes auprès de leur communauté.

Priorités du CA

- Maintenir la stabilité financière de l'organisme;
- Continuer d'appuyer les projets de concertation.

Perspectives émanant du conseil de jeunes

- Faire un autre voyage!;
- Créer une fête pour ado dans le quartier



La maison de jeunes vous invite à nous faire part de vos idées et suggestions

direction@mdjz.org







COMMUNAUTAIRE AUTONOME
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

HAUSSEZ
LE FINANCEMENT



Coordonnés

6185, rue Jarry Est.

Saint-Léonard, (Québec), H1P 1W1

Adresse postale :
C.P 53, succ. Jean-Talon,

Saint-Léonard, (Québec), H1S 2Z1

514-327-0185

sabrina@mdjz.org

www.mdjz.org

**JE TIENS À MA
COMMUNAUTÉ**



**JE SOUTIENS LE
COMMUNAUTAIRE**

SUGGESTIONS POUR LA CLIENTÈLE JEUNESSE

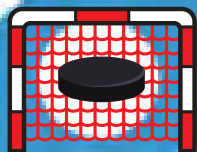
ANJOU



LANGELIER



LACORDAIRE



VIAU



E-IX

MICHEL



**PAR
DOD-BASKETBALL**

DEPUIS 2013 #PDLLB

En tant que directeur d'organisme, c'est depuis 2013 que nous avons manifesté l'importance du développement de la ligne bleu sur notre territoire.

Notre perspective est simple: nos parents veulent offrir de l'autonomie à leur enfant mais, le circuit du transport et des routes compliquent un peu le processus.

Ex: disponibilité des autobus le soir, accès aux autobus près des grandes intersections, etc.

Les édicules et les aménagements sont importants car nous offrons nos services aux jeunes du primaire et à des ados. En semaine, nos pratiques de basketball pour les ados finissent à 21h00. Nous offrons plus de 50% de nos cours dans un rectangle qui englobe le boul. Langelier et boul. Lacordaire ainsi que la boul. Jean-Talon et la rue Jarry.



Notre club de basketball est ancré dans notre arrondissement et est devenu une référence pour les familles et nos jeunes. Avec le taux de nouveaux arrivants, DOD-Basketball fait un grand travail de prévention et d'intégration par le sport.

Cette année nous bénéficions d'une enveloppe du BINAM pour un programme qui doit réduire les conflits intergénérationnels et interculturels sur le territoire. C'est un honneur pour moi de participer et de faire une différence dans mon quartier natal tout en étant le visage de la jeunesse léonardoise

Mon idéal: siéger sur votre C.A. Cela me permettrait de vous fournir de belles pistes de solution. Je suis très sérieux

Nous sommes les Ambassadeurs du Vivre-Ensemble

Beverley Jacques
Directeur et Co-fondateur
DOD-Basketball.com
Forcetrackteam.com
514-885-8176

**BIEN PLUS QUE DU
BASKETBALL**

- SLOGAN DU CLUB, 2018



NOS SUGGESTIONS

- Bus de nuit
- Toilettes : pour y avoir accès utiliser la carte Opus
- Espace pour rester au chaud l'hiver (Comme le métro Cartier)
- Place dans le métro pour accueillir les jeunes; maisons de jeunes, une zone ado et zone famille
- Sécurité pour l'achalandage des jeunes autour du métro; brigadier par exemple ou des lumières où la priorité sera le piéton
- Aménager les espaces pour que les jeunes soient à l'aise et qu'ils puissent "chiller"
- Gardez en tête les conflits intergénérationnel car on utilise les même espace mais pas de la même manière
- Prévoir des espaces pour les familles, pour les jeunes, pour les aînés, un coin Zen, etc
- 40% des utilisateurs de la STM sont des jeunes, on doit vraiment comprendre cela et les inclure dans le projet au lieu de les remettre des billets de contraventions
- Créer un programme de gratuité pour le étudiants en été



POINTS À CONSIDÉRER

- Dans l'arrondissement, il y a une école secondaire (3000 élèves) et des 9 écoles primaires remplies (1000 élèves)
- Les jeunes au primaire seront les futurs utilisateurs du métro
- Conflits intergénérationnels et conflits interculturels
- Faciliter les trajets des camps d'été
- Les sacs à dos sont un problème; envisagé de faire des casiers
- Offrir du Wifi et des prises et pourquoi pas un espace fitness dans le métro
- À l'extérieur, un terrain de basketball de qualité de multi surface qui peut accueillir de grands événements avec une piste d'athlétisme autour afin de contribuer à un mode de vie actif dans le quartier. Le terrain pourrait devenir une patinoire en hiver par exemple. Nous avons une série de possibilités de type de terrain de basketball, jumelage possible avec la subvention provinciale PISE pour son aménagement.



2018
2019

Rapport annuel



29 FÉVRIER 2020

TABLES DES MATIERES

- p.3 PRÉSENTATION DU CLUB
- p.4 MOT DU PRÉSIDENT
- p.5 MOT DU DIRECTEUR
- p.6 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE
- p.7 OBJECTIFS ET VISION
- p.8 RÉSEAU SOCIAUX
- p.9 RÉALISATIONS
- p.10 DOD EN CHIFFRES
- p.11 DOD SPORTS, POLITIQUE DE
L'ENFANT ET LIGUE JAMBOREE
- p.12 DOD EN PHOTOS
- p.13 LISTE DES ACTIVITÉS (ANNEXÉ)
- p.14 MERCI



DE GAUCHE À DROITE -
REMÉE-CHANTAL BELINGA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT,
ABDELHAQ SARI CONSEILLER DE LA VILLE,
CHRISTINE BLACK MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT,
CHANTAL ROSSI CONSEILLÈRE DE LA VILLE,
JEAN MARC POIRIER CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT



Président du caucus du gouvernement
Filomena ROTIROTI
Député de Jeanne-Mance-Viger
Parti libéral du Québec -
Chair of the Government Caucus
Member for Jeanne-Mance-Viger
Quebec Liberal Party

EMBC AVATARS ET DOD-BASKETBALL VOUS
PRÉSENTENT

**MATCH DES ÉTOILES
DU MINI-BASKETBALL
DE MONTRÉAL**
2019

MAI 2019
12H - 15H

ARRONDISSEMENT
ÉQUIPES MIXTES
GAGNANT

#MMBASG

Ecole Secondaire Henri-Bourassa
35051, boul. Maurice-Duplessis | Montréal, QC
H1G 1Y6

Registration: <https://mmbasg2019.eventbrite.ca>

Félicitations à tous les jeunes
athlètes qui participeront
au match des étoiles
du mini-basketball!

Montréal-Nord
Montréal

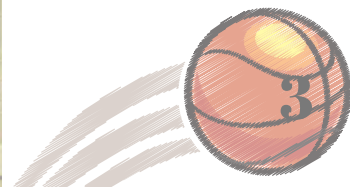
DOD-Basketball

MISSION

DOD-Basketball a comme mission, en tant qu'ambassadeur et administrateur de basketball, d'offrir ses services à travers des cours de basketball aux citoyens désirants pratiquer ce sport tout en promouvant un mode vie actif pour les 5 à 65 ans et plus. Il est aussi de notre devoir d'être la référence et d'être des experts quant aux aspects techniques et d'aménagement des terrains de basketball dans l'arrondissement de St-Léonard et ses parcs.

VALEURS DU CLUB

- Respect des pairs
- L'autonomie
- Travail d'équipe
- Sociabilisation et honnêteté
- Patience et persévérance
- Plaisir
- Créativité



PRÉSIDENT

Cette année, nous avons reçu un certificat de reconnaissance pour nos 15 ans d'engagement au sein de la communauté. En tant que Président de l'organisation, j'aimerais prendre le temps de remercier notre merveilleuse équipe remplie de talents et de passions.

J'aimerais aussi remercier les parents pour leur implication et leur engagement, les bénévoles pour nous avoir aidé lors de nos nombreuses activités!

Ce certificat de reconnaissance nous motive à continuer à transmettre notre passion pour le sport et l'esprit d'équipe à travers la communauté.

Discipline - Optimisme - Détermination - Basketball

M. Richard Destiné



MOT DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION



WWW.DOD-BASKETBALL.COM



*Une belle année
De la nouveauté
On grandit
On s'investit
On gagne , on perd
On en rit
On s'améliore
Au-delà du sport
On dépasse les attentes*



*DOD, la monnaie sociale
On enrichie les enfants
En attaque ou en défense
L'énergie, on la dépense
Merci aux parents et aux partenaires
pour leur vote de confiance*

Un club de Saint-Léonard veut rassembler grâce au basketball



Le directeur général de DOD Basketball, Beverley Jacques.
 Dans l'optique de rassembler les différents arrondissements de Montréal à travers le sport, le club de Saint-Léonard DOD basketball organisera une partie d'étoiles destinées aux jeunes de 10 à 12 ans. Un moment de festivité pour les jeunes joueurs invités.
 Chaque arrondissement de Montréal peut y envoyer jusqu'à 4 joueurs, soit 2 garçons et 2 filles. Ceux-ci seront ensuite répartis à travers deux équipes représentant l'est et l'ouest de la ville. Malgré le nombre important de joueurs, chacun peut y trouver son compte, assure le directeur général de DOD basketball, Beverley Jacques. « Il y a déjà eu des années où on avait une trentaine de joueurs par équipe, revient-il. On fait des expérimentations, et tout le monde a l'opportunité de jouer. On souhaite vraiment que les jeunes vivent une expérience unique. »



Conseil d'administration

Richard Destiné	Président
Losfeld Limage	Vice-Président
Nashaat Taktak	Trésorier
Serina Torres	Administratrice
James-Alvin Germain	Administrateur

Comité des parents

PAOLLA BONILLA (MAMAN DE VICTOR DIONNE)
SOFIA (MAMAN DE LYAM PIERRE-TOUSSAINT)

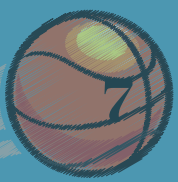
LISTE DES ENTRAINEURS

Marc-Yves Noel
Nadir Zmit
Fouzia Menia
David Humphreys
Stéphane Payeur
Beverley Jacques
Losfeld Limage
Isabelle Fleury
Mandela Khalifa Ndiaye
Richard Jean-Pierre (absent)



Autres RH

RALPH KEITH JEAN-PIERRE
MARC-ANTONIO LUCIEN
WILLY ANTOINE
MARIE-JOSÉE MÉNARD
CHRISTOPHER BIEKEU
HAPPI BIEKEU
JOHANNEL NGOMA
DASHNY JULES
DANIEL JULES
ADLEY ÉTIENNE
RYM OUARED
MAURICE SAADI
CHRISTOPHER GRAMONT
WILHENDS NORVIL
ELIAS LARADI



OBJECTIFS ET VISION

OBJECTIFS

- Être des leaders et mettre en avant de nouvelles approches pédagogiques
- Encourager l'inclusion sociale et le travail d'équipe
- Soutenir un comportement sain et actif
- Ouvrir les portes du marché du travail pour les 14-45 ans
- Créer des événements valorisants les jeunes
- Outiller les parents des membres et les diriger aux bonnes ressources
- Le développement sportif et un soutien académique
- Travailler en partenariat avec les acteurs du milieu
- Contribuer à la littératie sportive chez les enfants de 5 à 12 ans



VISION

- Que l'athlète soit en mesure d'équilibrer ses études et la pratique du sport pour son passage au secondaire
- Que l'athlète et son entourage comprennent l'importance du respect, de la discipline et de l'éthique sportive
- Former des ressources humaines aptes et enrichir leur parcours en tant qu'entraîneur
- Que nos athlètes soient des citoyens modèles
- Stimulation et épanouissement sensorielle, physique et psychomotrice



2018
2019

Réseau sociaux et communication



@dodbasketball



872 Followers
379 Photos
Femmes
75% = 25 à 44 ans
Hommes
79% = 25 à 44 ans

@DOD.basketball



34 % Femmes
(29% = 18 à 44 ans)
65% Hommes
43% = 18 à 34 ans)
#MMBASG 1.5K
impressions

@dodbasketball



263 Followers
43 Tweets
134 visites
(profile)

@dodbasketball



+1000 connections



7 groupes



55k ont trouvé notre
club sur Google
Mot clé: Basketball



@dodsports



25 liens
5882 clicks
Fiche d'inscription
(5255 clicks)



55 inscriptions
5425 vues



cyberimpact

46 infolettres
8534 emails envoyés



Réalisations

**EvalPop et
Plan Stratégique**

Nous avons mesurer l'impact de DOD chez nos membres et avons établi que nous devons former un comité de pilotage

Uniformes

63 kits et 18 chandails pour les coachs avec compagnie iallout.com

DOD Sports

7 écoles; basketball, flag-football et danse (voir page 11)

**Participation des
filles et CBQ**

Retour du basketball féminin 12 matchs incluant JDM . CBQ: 2 équipes Novice Gold et Mini

**Match des étoiles
Mini-Basketball**

31 participants, 18 bénévoles, Nutritioniste

**Projet Esprit Sain
Corps Sain**

Atelier de santé mentale, campagne "Porte tes couleurs"

Ligue Jamboree

26 matchs organisés, 6 équipes, 2 catégories,

Plateaux à L-C

Samedi, mardi et mercredi. Nous avons essayé pendant quelques mois le jeudi.

EMBC; Saison #4

11 Matchs, Fiche de 3 -8, 2 participants au Match des étoiles

Période estival

Camp d'été et Tournoi interparcs





DOD en chiffres



#25 RH | 23 ENTRAINEURS
 #43 BÉNÉVOLES | 163 HEURES
 #4 STAGIAIRES | 336 HEURES
 #3 TRAVAUX COMPENSATOIRES



+300
 PARTICIPANTS



+43
 ACTIVITÉS



#7 ÉQUIPES





This year we have offered our sports services to six B.A.S.E. programs and reached more than 130 kids for the 2018-2019 school year through basketball and flag-football.

Pour cette première année, les jeunes ont participé à 28 cours de basketball et 14 cours de danse en 2018-2019



SANTÉ

Les athlètes olympiques Damian Warner et Aurélie Rivard.

Un événement pour promouvoir les saines habitudes de vie chez les jeunes

La Fondation Timogin Santé, la Grand-West Life, la London Life et la Canada-Vie invitent les jeunes de 9 à 12 ans à l'événement « Trick shots olympiques » au Centre Leonardo Da Vinci le 11 octobre prochain de 16h 30 à 18h. Les jeunes participeront à plusieurs activités physiques en compagnie des athlètes olympiques Damian Warner et Aurélie Rivard. L'événement est gratuit, mais l'inscription est obligatoire. (T.L.)

« Trick shots » olympiques!
Pour les jeunes de 9 à 12 ans

11 octobre de 16 h 30 à 18 h
Centre Leonardo Da Vinci

Une collection nutritive sera offerte!
Plaisir garanti!
Viens chercher ta médaille!

Places limitées
Inscription obligatoire: <https://hsa.avevendre.ca>

Avec la participation de:
Damian Warner
Aurélie Rivard



INITIATION SPORTIVE
Athlétisme-Basketball-Cheerleading

Pour les 6 à 12 ans
Inscription gratuite sur place

FORCE TRACK TEAM

Athlétisme: Tous les dimanches du 7 octobre au 16 décembre, de 12h00 à 14h30
Basketball: Tous les dimanches du 7 octobre au 18 décembre, de 12h00 à 14h30
Cheerleading: Samedi 3 novembre, 17 novembre, 18 décembre, de 18h30 à 19h30

Lieu: École Wilfrid-Bastien, 8155 Rue Colerette, Saint-Léonard, QC H1P 2V6

En collaboration avec:

LIGUE JAMBOREE OBJECTIFS
pour pré-novice et novice
4 à 7 ans et 8 à 9 ans
saison 2018-2019

OFFRE
Pour 2018-2019, Basketball pour les pré-novices et les novices 1 fois par mois

PERFORMANCE
Collectivement établir un code d'éthique et suivre les mêmes règles que "Les Jeux de Montréal" pour s'entraîner et garder la compétition saine

FORMULE
Chaque équipe jouera 2 matchs la même journée soit le dernier week-end du mois selon la disponibilité des plateaux

FACILITÉ
En ayant les jeunes en tête, les parents pourraient bénéficier de notre approche

ENCADREMENT
Nous suggérons du 4 vs 4, 2 x 4 minutes par quart, un gala de fin d'année, une communauté d'organisations qui sera représentée et qui aura une voix

RESSOURCES
La force est dans les nombres, nous pouvons avoir des commandarisés, passer des commandes d'uniformes et économiser collectivement

FRAIS
Nous proposons que chaque équipe paie les frais d'arbitrage selon le nombre de matchs, un pourcentage selon le nombre d'équipe inscrite pour l'administration et pour notre gala

RECONNAISSANCE
Le gala sera une plateforme importante et un outil pour chaque club et leurs membres

EMPHASE
Permettre aux pré-novices et novices de comprendre le jeu et d'en faire la lecture à travers des matchs

ÉVALUATION
Nous devons être en mesure de recueillir le plus d'informations pour améliorer nos services et d'augmenter la qualité de la ligue pour attirer d'autres équipes éventuellement

Ligue Jamboree



L'effet Boucher



JOIGNEZ-VOUS À
CHRIS BOUCHER
 CHAMPION DE LA NBA 2019

LE 26 JUILLET
 POUR UNE PRÉSENTATION DU
 TROPHÉE & DES PHOTOS



H	ACT	OBJ	RES
	4 coins	< m >	gace brisée
	Pour qui / pour	mission	ajust. base
	faits saillants	hist.	appropriation
comp.	4 chapeaux	analyse 360°	comprendre en jeu
action	Rêve → médias	vision 2030	projection vision
	actions @ continuer e. cesser e. créer		plan d'action

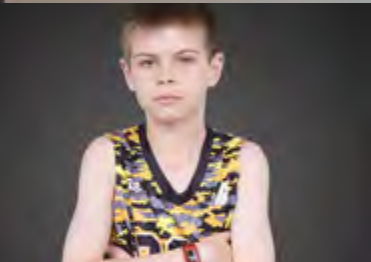
PLAN D'ACTION
 & DOC => ACTIO

comité de pilotage

- actions regroupées = thèmes
- comités thématiques - Qui
- Calendrier - Quand

suivre des comités thémat.

PROGRESSION



Le jeu passe aussi par **LE SPORT**

Grâce à DOD Basketball, nous vous offrons l'opportunité de dribbler un ballon et faire quelques tancers.

Salon de la Famille / Place d'Innovation / 514 340-1000 / www.salonsports.com



zone Basketball



DOD CONSOLE

DOD 2K19 CHAMPION EDITION

MINI GOLD

BIEN PLUS QUE DU BASKETBALL

www.dodbasketball.com



TOURNOI DE NBA 2K19

Avec le Club basketball St-Léonard

Tournoi de jeu vidéo avec prix à gagner

Pour les 13 à 17 ans

Les jeudis 27 juin et 4 juillet à 15 h

Zone Ados

Réservez votre place






Merci



IMPACT
Assurances
Auto, Habitation et Assurance Commercial
Tel: 514-461-1133 poste : 202
www.impactassurances.com

**FIER
COMMANDITAIRE**

DES ENTRAINEURS
de DOD-Basketball.com



29 FÉVRIER 2020

Raptis, Dimitrios

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020

LIGNE DE MÉTRO EN CIRCUIT FERMÉ-SOLUTIONS AUX PROBLÈMES ACTUELS

PROBLÈMES avec les A40, A25, A15 et les lignes verte, bleue et orange

1. Trop de passagers proche de Berri, trop peu de passagers aux extrémités
2. Perte de temps du train pour changer de direction i e diminution de la cadence et de la capacité.
3. Les trois pôles de jobs sont difficilement accessibles pour une grande partie des citoyens et même dans le futur ils devront prendre plusieurs métros. Bombardier n'a que 3% de ses employés à l'est de St-Laurent, une preuve de ce que le manque d'accessibilité aux travailleurs peut faire. Elle arrive au bout du chemin de l'extinction que Nortel a complété. Il urge de sauver le reste des compagnies et développer de nouvelles entreprises.
4. La ligne orange est congestionnée entre la bleue et Berri.
5. Une panne à Berri paralyse tout le métro.
6. La A40, la A25 et la A15 sont congestionnées
7. Le centre-ville est congestionné. Avec les 2 couloirs enlevés de la rue Levesque pour les cyclistes et éventuellement l'ajout du REM et de la ligne rose, l'asphyxie sera complète.
8. Côte-de-Liesse, la A25 et la A40 sont des obstacles au trafic des piétonniers, des cyclistes et mêmes des autobus. Un passage aérien est encore plus difficile en hivers. Anjou est coupé en quatre par la A25 et la A40 et son pôle industriel isolé et sans service de transport public.

PROPOSITION, VOIR SCHÉMAS CI-JOINT:

Extension de la ligne bleue jusqu'à la mairie d'Anjou, passages piétonniers sous la A40 et A25, ensuite rejoindre le métro Honoré Beaugrand. De l'autre côté, extension de Snowdon jusqu'à l'est de la A15, passage devant Ericsson, Côte de Liesse devant CAE-Bombardier, aéroport. Extension de la ligne verte jusqu'à l'aéroport pour fermer la boucle avec la bleue.

SOLUTIONS aux problèmes mentionnés, apportées avec le circuit fermé.

Solution au #1.

En mode circulaire, une bonne partie des passagers qui auraient pris la ligne orange vers le nord ou le sud, ira e g aux pôles industriels de l'est (260.000 jobs au nord d'Anjou) ou de l'ouest (340.000 jobs proche de l'aéroport) en mode circulaire, sans passer par Berri.

Solution au #2

Pas d'arrêt ni changement de direction. Augmentation de la cadence aux heures de pointe, i e plus de capacité sans ajouter une autre ligne.

Solution au #3

La ligne circulaire du métro passera proche des jobs. Pas de perte de temps pour changer.

Solution au #4

La ligne orange et une partie de la ligne verte seront contournées dans bien de cas, évitant la congestion. La ligne bleue sera pleinement utilisée.

Solution au #5

La partie sud (la verte en majorité) serait capable de fonctionner comme présentement, i e sans être circulaire, ainsi que la partie nord. Ainsi le trafic est-ouest, qui est de loin plus important, serait en partie garantie, si une des deux parties survit.

Solution au #6

Les pôles industriels de l'est et de l'ouest seront accessibles facilement et rapidement, même dans la partie la plus congestionnée maintenant. Le reste du parcours serait plus facile par correspondance par autobus, si besoin est. De grosses destinations auront une station proche d'elles, incluant l'aéroport.

Solution au #7

Les passagers qui n'ont pas le centre-ville comme destination finale ne seront plus forcés à passer par le centre-ville et feront moins de km, e g dans la direction est-ouest.

Solution au #8

Chaque station du métro, qui court en parallèle à Côte-de-Liesse, ainsi que la station proche de la mairie d'Anjou, auront des passages souterrains pour traverser les autoroutes, pour continuer en transport actif ou pour prendre un autobus.

SUR L'EXTENSION DE LA LIGNE BLEUE PROPOSÉE :

Elle devrait continuer 500m encore, jusqu'à la mairie d'Anjou avec les passages sous la A25 et la A40, indispensables pour les piétons et cyclistes mais surtout pour terminer les autobus qui serviront le parc industriel de l'est qui n'a que des stationnements pour les voitures et terminer des autobus de Rivières-des- Prairies et d'Anjou.

Il a été dit à la présentation du 13 février que c'est trop tard pour le faire. Au moins il faudrait rapprocher le tunnel qui sert pour la terminaison des trains un peu plus proche de la jonction des A25 et la A40 pour pouvoir ajouter la station dans le futur. Pour les piétons même une distance de 50m plus loin serait un grand obstacle et on ne pourrait pas refaire le tracé.

AVANTAGES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL :

Une ligne en circuit fermé avantage le changement entre lignes et le contournement du centre- ville. Bien de villes l'utilisent, e g Zürich, une ville de 400 mille habitants et avec beaucoup plus de stations de métro que n'importe quelle ville nord-américaine. La construction de nouvelles maisons unifamiliales n'y est pas permise et les existantes se convertissent progressivement en grands immeubles. Nous devrions copier leurs spécifications pour l'isolement acoustique, pour ne pas avoir des plafonds qui résonnent comme des tambours quand les petits de 15 mois commencent à courir.

Un Nord-américain équivaut à 4 Chinois au point de vue gaz à effet de serre. À 19 000 \$US de revenu par année par personne e g pour Shanghai (Wikipédia) les deux ont un niveau de vie équivalent, surtout si on utilise la mesure de la Parité du Pouvoir d'Achat. Shanghai a 35 millions d'habitants pour la moitié de la superficie du Grand Montréal. Les grands immeubles, entourés de parcs, avec un réseau de métro dense et en constante extension, garantissent une connexion rapide et à l'abri d'une seule panne, entre les travailleurs et les compagnies. Les magasins, les garderies, les écoles, les sales de réunion et la station du métro sont dans le même bâtiment et ne requièrent pas une sortie dehors. Une seule façade par appartement à chauffer est moins énergivore que chauffer une maison unifamiliale détachée. Les stationnements sont sous les parcs. Pas de rues secondaires entre les grands blocs, seulement des artères à 3+3=6 voies ou plus, i e moins de km à entretenir. Le tout est apparent avec Googlemaps.

Les communications avec la périphérie doivent s'arrêter à la première station du métro, comme chez-nous l'autobus de Ste-Thérèse s'arrête à Mont Morency et comme le train vers l'aéroport de Shanghai (430km/h) qui n'arrive pas au centre-ville mais juste à la première station du métro. Les lignes de train de surface doivent s'arrêter à la périphérie de Montréal ou devenir souterraines. Le REM et la ligne de Mascouche qui oblige l'autobus Langelier à faire 3 km de plus pour passer par Lacordaire sont créateurs de misère. Les travailleurs quittent l'enclave du Montréal-Nord et l'arrondissement est le plus pauvre du Canada et le plus tristement célèbre. Les énormes places occupées par le réseau ferroviaire doivent déménager en dehors de la ville. Un train de surface comme le REM à Montréal, son jumeau à Vancouver (voir east end), les trains à Bruxelles, à Berlin et au faubourg St-Denis à côté de Paris sont quelques exemples à éviter.

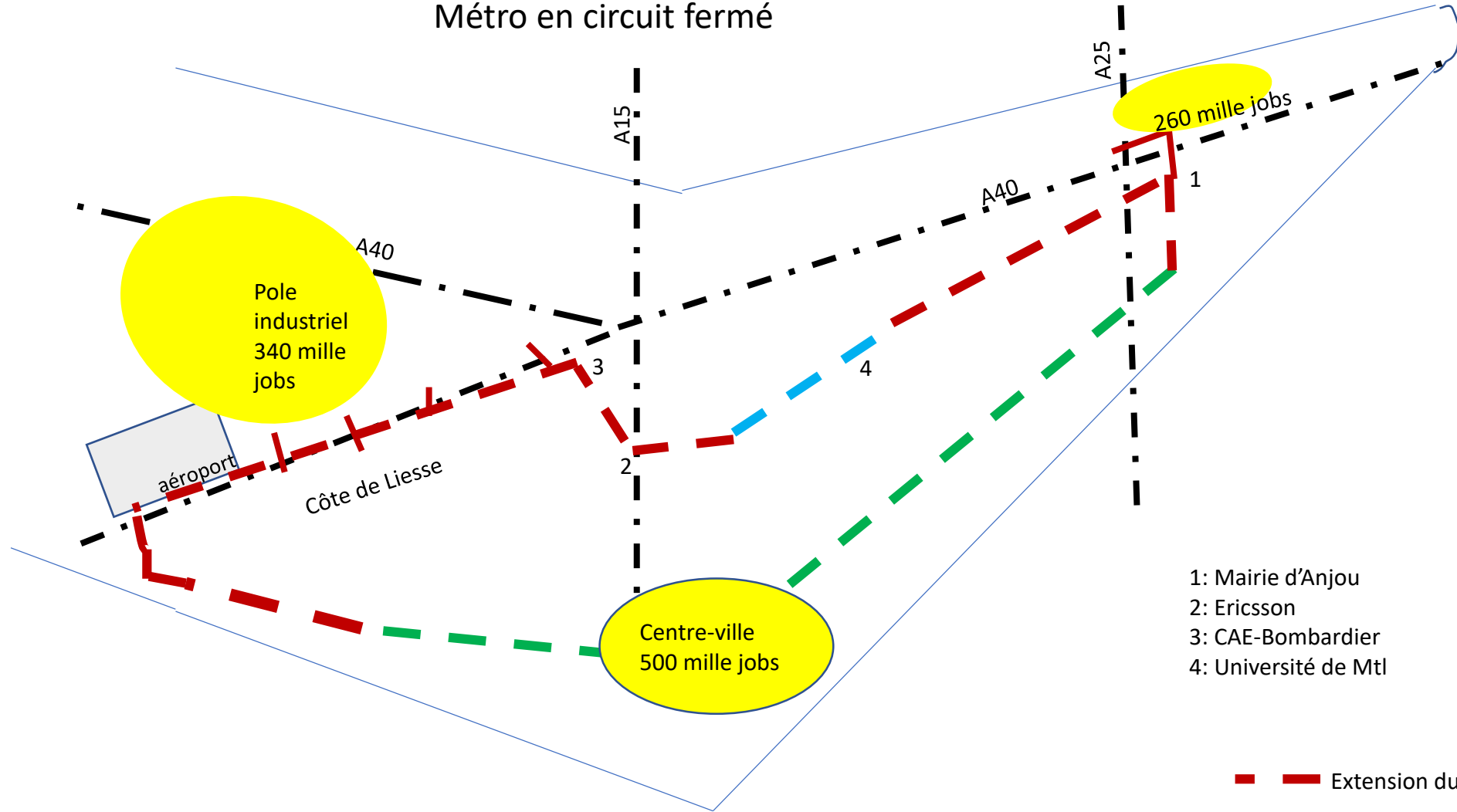
Le meilleur contre-exemple est la ville de Détroit, la ville la plus riche en Amérique du Nord, encore en 1982, qui n'a jamais eu de métro, seulement l'équivalent du REM et qui a toujours eu une faible densité. Un Google (real estate Detroit) donne des prix de maisons détachées à 1000\$ US et la population est

allée de 2.7 millions à 600 mille et la baisse continue. On blâme le déclin de leur industrie automobile, mais alors pourquoi un Google sur "real estate Detroit SUBURBS" donne-t-il de prix en haut de 400.000\$?

Les villes nord-américaines sont un trou de beigne, le rêve américain étant une maison aux "burbs" pour suburbs. Ils veulent faire des terres agricoles dans les ville vidées, ce qui est le cas e g à Flint, mais c'est très difficile et inefficace. (Documentaire "capitalisme une histoire d'amour" de Michael Moore).

Il est grand temps que nos architectes et urbanistes fassent des maquettes du développement de Montréal, de l'Île de Montréal et du Grand Montréal. Avec les imprimantes à 3 dimensions et les drones, la tâche est devenue plus facile ainsi que les essais et corrections. Les villes réussies le font depuis longtemps. Ce qui coûte énormément est un design ad hoc et sans une vue d'ensemble.

Métro en circuit fermé



260 mille jobs

- 1: Mairie d'Anjou
- 2: Ericsson
- 3: CAE-Bombardier
- 4: Université de Mtl

— Extension du métro

— Passage piétonnier sous une autoroute

Mirarchi, Antonio

Pour consulter la présentation faite à la commission,
vous référer à la vidéo de la séance d'expression des opinions :
Secteur Saint-Léonard
Lundi 2 mars 2020